

TROISIEME PARTIE

LE TOP4 ET LES MODALITES DU SUCCES

Les quatre pays regroupés sous cette appellation (Danemark, Irlande, Norvège et Pays-Bas) ont été sélectionnés en raison de leur meilleure performance en matière d'emploi et on a déjà eu l'occasion de montrer que celle-ci renvoyait à une croissance plus rapide au cours des années quatre-vingt. Il reste maintenant à envisager plus en détail les modalités de cette réussite de manière à repérer les spécificités qui pourraient en rendre compte et qui concernent principalement l'insertion dans le marché mondial et la modération salariale.

3.1. LES PAYS DU TOP4 ET L'OUVERTURE COMMERCIALE

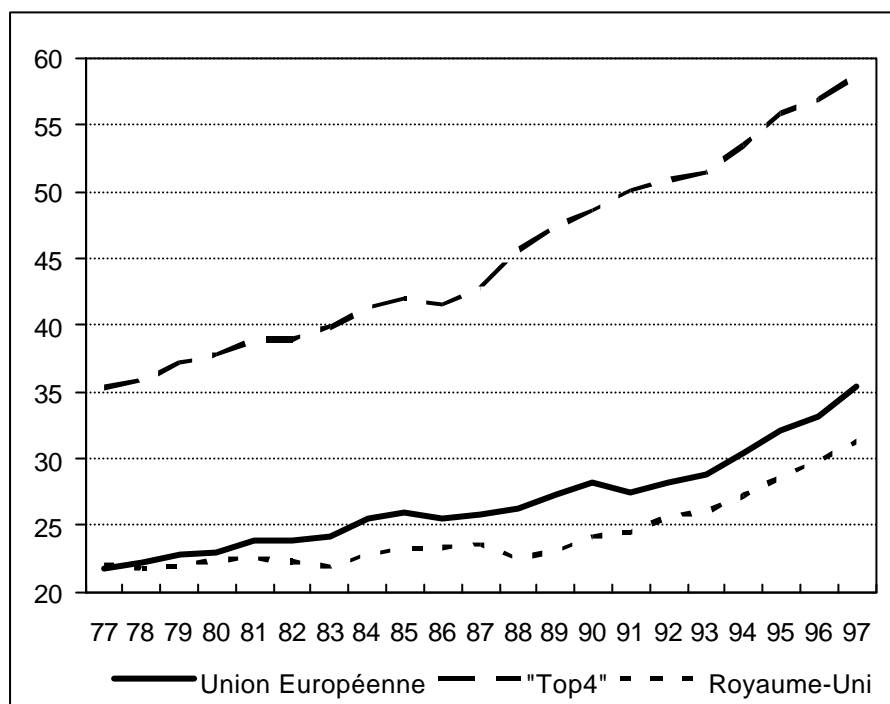
3.1.1. La contribution du commerce extérieur

Outre leur petite taille, la première caractéristique des pays du *Top4* est un degré d'ouverture particulièrement élevé. Les quatre pays se caractérisent par le poids des exportations rapportées au PIB, même s'ils ne sont pas les seuls dans ce cas-là (tableau 3.1). Cette proportion atteint 89,7 % en Irlande, 63,2 % aux Pays-Bas, 46,4 % en Norvège, et 39,8 % au Danemark soit 58,6 % pour l'ensemble constitué par les quatre pays, à comparer à 35,3 % pour l'Union européenne.

TABLEAU 3.1. EXPORTATIONS EN % DU PIB

Pays	1997
Allemagne	29,5
Autriche	56,5
Belgique	83,7
Danemark	39,8
Espagne	34,6
Finlande	37,2
France	32,6
Grèce	19,9
Irlande	89,7
Italie	25,8
Luxembourg	94,2
Norvège	46,4
Pays-Bas	63,2
Portugal	47,3
Suède	44,4
Suisse	42,5
UK	31,3
Canada	37,3
USA	13,4
Japon	13,5
UE	35,3
<i>TOP4</i>	58,6

GRAPHIQUE 3.1. DEGRE D'OUVERTURE



Cependant, ce degré d'ouverture, s'il est nettement plus élevé, a progressé à peu près au même rythme que l'ensemble de l'Europe (graphique 3.1). Le succès du *Top4* ne renvoie donc pas à une ouverture plus rapide, mais plutôt à des gains de parts de marché que confirme le tableau 3.2. Il permet de vérifier que les performances extérieures du *Top4* ne datent pas des années quatre-vingt-dix.

TABLEAU 3.2. PARTS DE MARCHÉ DANS LE COMMERCE EXTERIEUR MONDIAL

	Exportations			Solde			Importations		
	1980	1997	Δ	1980	1997	Δ	1980	1997	Δ
Allemagne	9,5	9,3	-0,1	0,4	1,4	1,0	9,1	7,9	-1,2
Danemark	0,8	0,9	0,1	-0,1	0,1	0,2	0,9	0,8	-0,1
France	5,7	5,3	-0,4	-0,8	0,5	1,3	6,5	4,8	-1,7
Irlande	0,4	1,0	0,6	-0,1	0,3	0,4	0,5	0,7	0,2
Italie	3,8	4,3	0,5	-1,0	0,6	1,7	4,9	3,7	-1,2
Norvège	0,9	0,9	0,0	0,1	0,3	0,2	0,8	0,6	-0,2
Pays-Bas	3,6	3,5	-0,1	-0,1	0,4	0,5	3,8	3,2	-0,6
Royaume-Uni	5,4	5,1	-0,3	-0,2	-0,3	-0,2	5,6	5,5	-0,1
<i>Top4</i>	5,8	6,3	0,5	-0,3	1,0	1,3	6,1	5,3	-0,8
Union européenne	37,1	38,4	1,3	-3,8	1,9	5,7	40,9	36,5	-4,4
dont extra-Europe	14,5	14,8	0,3	-4,3	1,4	5,7	18,8	13,5	-5,4
Etats-Unis	11,1	12,6	1,5	-1,3	-3,4	-2,1	12,4	16,0	3,6
Japon	6,4	7,7	1,3	-0,4	1,7	2,1	6,8	6,0	-0,8

Source : OMC, mars 1999

La part du *Top4* dans les exportations mondiales augmente plus rapidement que la moyenne européenne entre 1980 et 1997, où elle passe de 5,8 % à 6,3 %. Dans le même temps, la part du *Top4* dans les importations mondiales recule encore plus nettement, de telle sorte qu'en 1997, le solde extérieur des pays du *Top4* est excédentaire et équivaut à 1 % du commerce mondial, soit la moitié du solde de l'Europe prise dans son ensemble.

Pour simplifier les comparaisons intra-européennes, on a calculé des « parts de marché » qui sont tout simplement la part de chacun des pays dans l'ensemble de l'Union européenne. L'évolution de ces parts de marché doit être rapprochée de celle de l'Allemagne qui recule de manière très nette au moment de l'unification et passe de 22 % à 19 % des exportations européennes (graphique 3.2). Le Royaume-Uni ne profite en rien de cette situation, puisque sa part de marché reste constante, à environ 14 %. Le *Top4* profite nettement de l'occasion, puisque l'on voit apparaître une marche d'escalier en 1991, mais celle-ci peut sembler secondaire, puisqu'elle représente moins d'un point de part de marché. Pourtant, la contribution du solde extérieur à la croissance du *Top4* est tout à fait considérable. Il faut donc réconcilier ces deux constats.

GRAPHIQUE 3.2. PARTS DE MARCHÉ (% DES EXPORTATIONS EUROPEENNES)

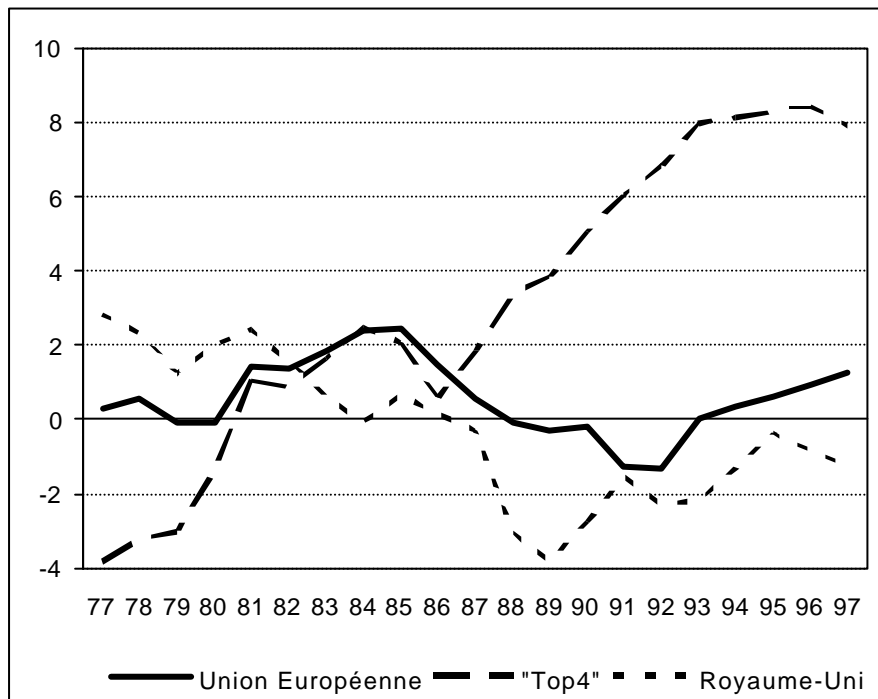


Un examen plus détaillé va permettre d'affiner le diagnostic et de mettre le doigt sur une effet important. Que la contribution du commerce extérieur à la croissance soit décisive, c'est ce que montre le tableau 3.3 (voir aussi graphique 3.3). On y constate que les taux de croissance des exportations dépassent sensiblement celui du PIB dans chacun des pays du *Top4*, et cela pour les deux sous-périodes considérées.

TABLEAU 3.3. CONTRIBUTIONS A LA CROISSANCE DANS LES PAYS DU TOP4

	Danemark		Irlande		Norvège		Pays-Bas	
	80-90	90-97	80-90	90-97	80-90	90-97	80-90	90-97
PIB	2,0	2,5	3,6	6,3	2,4	3,8	2,2	2,4
Importations	2,9	5,3	5,1	10,7	2,5	4,8	3,4	4,3
Consommation privée	1,3	3,1	1,9	4,6	1,7	2,9	1,5	2,4
Consommation publique	1,0	2,0	0,1	3,2	2,6	2,9	2,0	1,4
Investissement	2,1	3,3	4,6	3,9	-0,3	4,8	1,8	1,6
Exportations	4,7	4,0	8,5	12,7	5,3	5,8	4,3	4,7

GRAPHIQUE 3.3. SOLDE COMMERCIAL EN % DU PIB



Pourtant, le gain de part de marché est en apparence modeste, ce qui veut dire que les exportations du *Top4* n'ont pas augmenté de manière beaucoup plus rapide que l'ensemble de l'Union européenne : 5,8 % contre 5,2 % par an. Mais cette différence relativement minime a de grandes conséquences sur la croissance relative du *Top4* en raison de deux paramètres, qui sont, d'une part le degré d'ouverture supérieur du *Top4* et, d'autre part, la petite taille économique de cet ensemble.

TABLEAU 3.4. CONTRIBUTION DES EXPORTATIONS A LA CROISSANCE

	X90	X97	ΔX	$\Delta X\%$	PIB90	PIB97	$\Delta PIB\%$	$\Delta X/PIB$
TOP4	221	329	108	5,8	454	561	3,1	3,1
UE	1621	2312	691	5,2	5732	6543	1,9	1,6
TOP4/UE	13,6	14,2			7,9	8,6	1,1	1,4

X Exports en volume

Entre 1990 et 1997, les exportations du *Top4* sont passées de 221 à 329 milliards de dollars de 1991. Sur cette progression, le gain de part de marché représente environ 14 milliards. Mais, pour apprécier la contribution de ce surcroît d'exportations, il faut le rapporter au PIB initial de 221 milliards et il représente alors une progression relative de 6,2 % sur une période de 7 ans, soit environ 0,9 point de PIB par an. On retrouve ainsi la majeure partie d'un différentiel de croissance de 1,1 point entre le *Top4* et l'Union européenne. On peut donc parler d'une croissance « opportuniste » dans la mesure où la captation de deux tiers de points des exportations totales suffit, parce qu'il s'agit de pays petits et très ouverts, à assurer un différentiel de croissance de près d'un point.

On peut illustrer d'une autre manière le fait que la croissance supérieure du *Top4* est obtenue pour une bonne part en « mordant » sur les échanges à l'intérieur de l'Union européenne. C'est ce que vient illustrer le tableau 3.5 qui décrit la structure des exportations des pays du *Top4*, à l'exception de la Norvège.

TABLEAU 3.5. DESTINATION DES EXPORTATIONS

	Exportations	Exports intra	% Exports intra
Danemark			
1990	27848	16077	57,7
1997	43449	28840	66,4
97/90	x1,56	x1,79	8,6
Irlande			
1990	18638	14012	75,2
1997	46969	32304	68,8
97/90	x2,52	x2,31	-6,4
Pays-Bas			
1990	107188	64293	60,0
1997	180740	142690	78,9
97/90	x1,69	x2,22	19,0
« Top3 »			
1990	153674	94382	61,4
1997	271158	203834	75,2
97/90	x1,76	x2,16	13,8
Union européenne			
1990	1081428	618709	57,2
1997	1882590	1122074	59,6
97/90	x1,74	x1,81	2,4

Données Eurostat en millions d'Écus

Le principal enseignement est que la progression en valeur des exportations du «Top3 » est comparable à celle de l'Union européenne. Mais la progression des exportations du Danemark et des Pays-Bas vers le marché européen est bien plus rapide que celle des exportations intra-européennes. Le dynamisme à l'exportation est donc particulièrement marqué sur le marché européen, ce qui confirme l'idée d'une croissance plus rapide qui « mord » sur la demande globale européenne.

3.1.2. Les modalités de la compétitivité

La part des exportations dépend en premier lieu de la compétitivité-prix, qui peut à son tour être décomposée en deux éléments. Le premier est la compétitivité-coût, autrement dit l'évolution relative du coût salarial unitaire réel qui varie à peu près en sens inverse des parts salariales comparées. Le second élément est l'évolution du taux de change réel qui compare le taux de change effectif au taux de change qui découlerait de l'évolution relative des niveaux de prix. Un pays peut donc améliorer sa compétitivité-prix de deux manières : en faisant baisser le coût salarial unitaire vis-à-vis de ses concurrents, ou en laissant se déprécier sa monnaie en termes réels.

Le tableau 3.6 donne l'évolution de la compétitivité-prix des pays en prenant l'Union européenne comme référence. Il permet de constater que les pays du *Top4* ont une évolution très proche de la moyenne européenne : le coût salarial unitaire a évolué de manière semblable et le taux de change réel également. L'Irlande constitue une exception notable puisque ce pays a amélioré sa compétitivité-prix de 9 %, dont 6 peuvent être imputés à une baisse relative du coût salarial unitaire. Dans l'ensemble, les pays étudiés ne font pas apparaître de gains de productivité flagrants, comme le confirme l'examen de la série de graphiques 3.4.

TABLEAU 3.6. COMPOSANTES DE LA COMPETITIVITE

Parts marché	Δ	$\Delta\%$	Trend?	Compétitivité ?	COMP	CSAL	TC
Allemagne	-3,3	-14,7		oui	84,3	89,5	94,0
Autriche	0,0	1,2		oui	99,8	102,9	96,9
Belgique	-0,5	-6,7		oui	97,3	97,8	99,4
Danemark	-0,2	-7,8		oui	102,6	102,9	99,7
Espagne	2,2	36,0	oui	oui	120,5	105,0	114,4
Finlande	0,2	15,0		oui	139,6	109,2	126,5
France	-0,1	-0,8		oui/non	100,6	100,0	100,5
Grèce	-0,2	-20,7		oui	89,5	105,4	84,6
Irlande	1,0	65,7	oui		109,2	106,3	102,6
Italie	0,6	5,7		oui	121,2	106,6	113,4
Luxembourg	0,0	-8,8		oui	98,7	99,2	99,4
Norvège	0,1	6,2	oui		110,8	107,4	103,1
Pays-Bas	-0,3	-4,1	oui		94,9	96,8	98,0
Portugal	0,3	14,4	oui	oui	84,2	97,6	86,0
Suède	0,3	10,9	oui		116,3	103,5	112,1
Suisse	-0,7	-21,0		oui	94,5	98,0	96,5
UK	0,1	0,7		oui	96,5	101,2	95,3
Canada	1,6	19,5			119,1	97,2	121,7
USA	7,3	21,9			90,9	99,3	91,5
Japon	0,0	-0,2			85,7	97,4	87,9
UE	0,0	0,0			100,0	100,0	100,0
TOP4	0,6	4,4			99,8	100,0	99,7

COMP Compétitivité-prix CSAL Compétitivité selon le coût salarial

TCR Taux de change réel (COMP=CSALxTCR)

Il n'est pas inutile d'apporter néanmoins quelques autres nuances selon les pays du *Top4*. En ce qui concerne le taux de change, les Pays-Bas et le Danemark ont une monnaie très fortement indexée sur le mark. Leur taux de change a eu tendance à jouer de manière défavorable sur la compétitivité, comme en Allemagne. Cependant cet effet a été en partie contrebalancé par une moindre croissance des prix. Entre 1990 et 1997, la hausse des prix a été ainsi de 3 % par an en Allemagne pour 1,8 % au Danemark et 2,3 % aux Pays-Bas. En revanche, la Norvège et l'Irlande ont bénéficié d'une légère baisse de leur taux de change réel.

En ce qui concerne le coût salarial, son évolution est défavorable aux Pays-Bas mais plus nettement positive du point de vue de la compétitivité-prix dans les trois autres pays du *Top4* et surtout dans le cas de l'Irlande. Finalement, on obtient un positionnement relativement neutre de ce groupe, et l'on constate que les gains de parts de marché sont surtout le fait de l'Irlande, qui gagne un point.

Si on étend ce raisonnement à l'ensemble des pays européens, on peut identifier une assez bonne corrélation entre les parts de marché et la compétitivité-prix. Mais si on sépare celle-ci en deux composantes, on s'aperçoit que la significativité du coût salarial unitaire disparaît et que c'est en fait le taux de change réel qui joue principalement. Une baisse du taux de change réel, autrement dit une dépréciation relative de la monnaie, a un effet significatif sur l'évolution relative des exportations, comme le montre l'équation figurant dans l'encadré suivant :

$X/PIB = - 1,03 \text{ TCR} + 3,68 \quad R^2=0,48$ <div style="display: flex; justify-content: center; gap: 40px;"> (4,2) (8,8) </div> <p style="margin-top: 10px;"> X exportations TCR taux de change réel Evolutions 91/97. 22 pays. </p>

On trouve ainsi un groupe de pays qui ont fait progresser leur part de marché tout en baissant leur taux de change réel (Irlande, Espagne, Finlande, Italie, Suède) tandis que d'autres, principalement l'Allemagne et la Grèce, perdent des parts de marché sur la base d'une appréciation réelle de leur monnaie.

Mais il est frappant de noter que les performances à l'exportation ne se communiquent pas en général au PIB, puisqu'aucune liaison directe n'apparaît avec la part des exportations, ni avec la compétitivité. On peut même identifier une corrélation positive entre l'évolution de la part des exportations et celle du chômage ($R^2=0,27$). Autrement dit, l'effet bénéfique des exportations sur l'emploi n'est pas établi et le *Top4* représente de ce point de vue une configuration atypique.

Le contre-exemple le plus significatif est sans conteste celui de l'Italie. Grâce à de forts effets de compétitivité-prix, l'Italie a réussi à faire progresser sa part de marché, mais l'affectation de ce surplus n'est pas allée nourrir une croissance plus riche en emploi. Le taux de chômage a fait un véritable bond, passant de 8,6 % en 1991 à 12,3 % en 1997, malgré un taux de croissance des exportations supérieur à la moyenne. De bons résultats à l'exportation ne sont donc pas une condition suffisante pour de bonnes performances d'emploi et plusieurs pays, notamment l'Italie, l'Espagne et la Suède ont donc pu faire de la compétitivité sans créations d'emploi, parce que cette amélioration a été obtenue moyennant un freinage de la demande intérieure, et affectée principalement au rétablissement de la rentabilité.

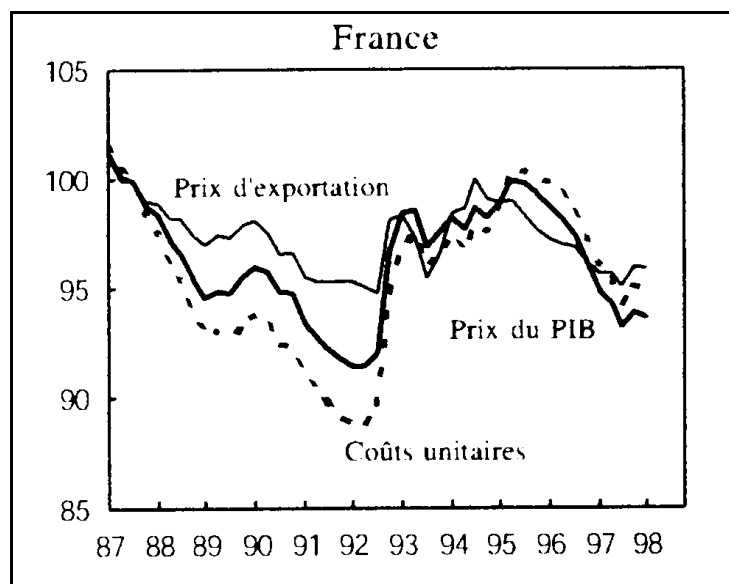
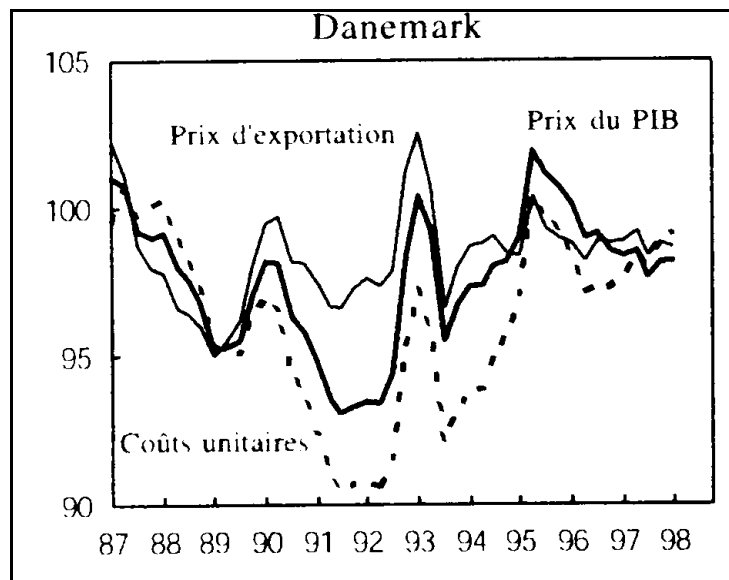
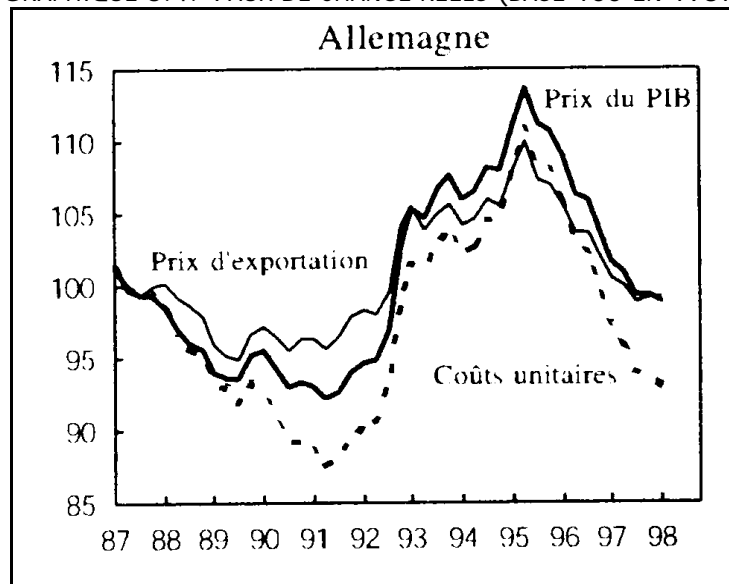
Cet examen des modalités de la croissance externe des pays du *Top4* peut enfin être prolongé en prenant en compte une approximation de la compétitivité hors-prix. Il permet de constater que la composition sectorielle et géographique des exportations a joué faiblement et plutôt négativement – notamment dans le cas norvégien – sur les performances des pays étudiés (tableau 3.7).

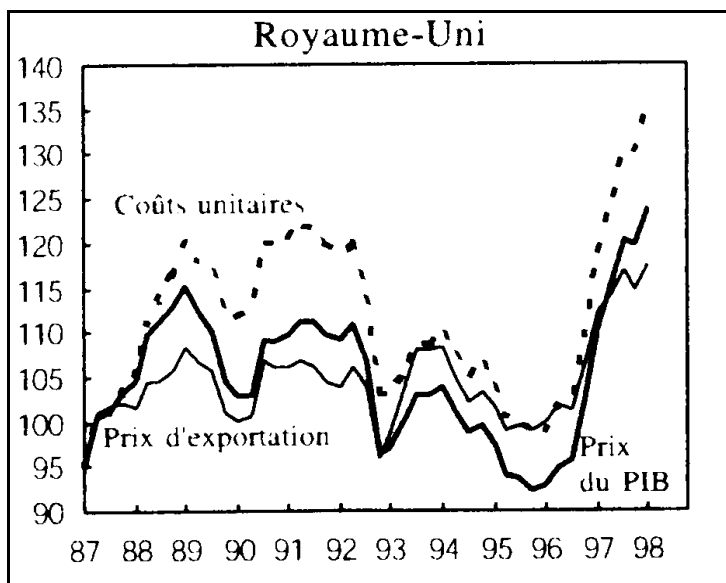
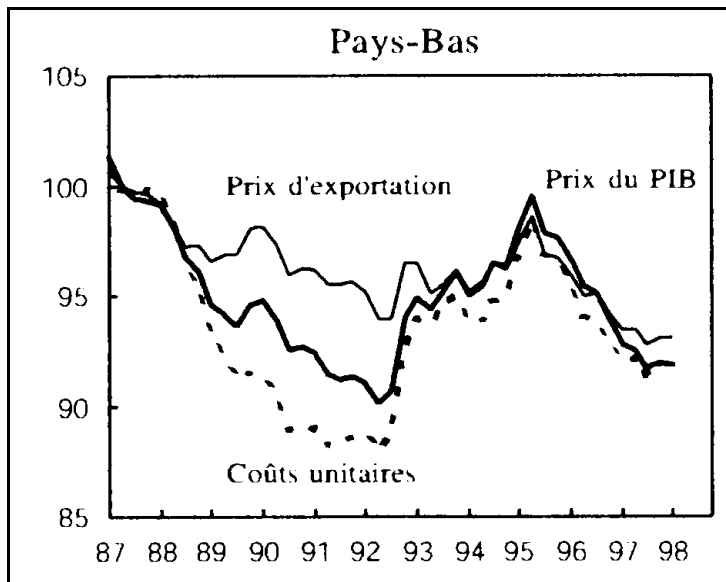
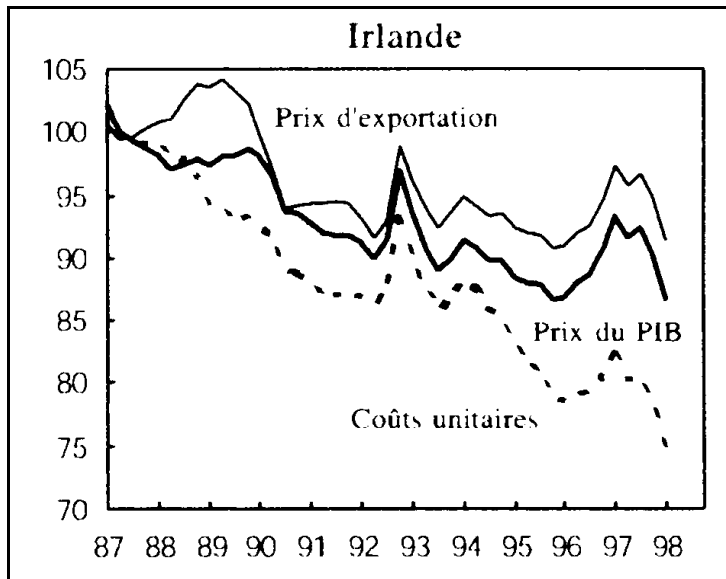
TABLEAU 3.7. DECOMPOSITION DU TAUX DE CROISSANCE DES EXPORTATIONS 1991-1996

	Variation des exportations	Demande globale	Composition sectorielle	Composition géographique	Compétitivité
Irlande	87,9	46,6	11,5	-12,9	42,8
Norvège	45,2	46,9	-13,0	-19,5	30,8
Royaume-Uni	40,1	47,3	1,9	-4,7	-4,4
Pays-Bas	32,8	47,5	-0,1	-9,3	-5,3
Danemark	36,2	47,0	1,2	-4,3	-7,6

Source : CEPII (1998)

GRAPHIQUE 3.4. TAUX DE CHANGE REELS (BASE 100 EN 1987)





Source : Fayolle et Mathieu 1998

3.1.3. Un effet de taille

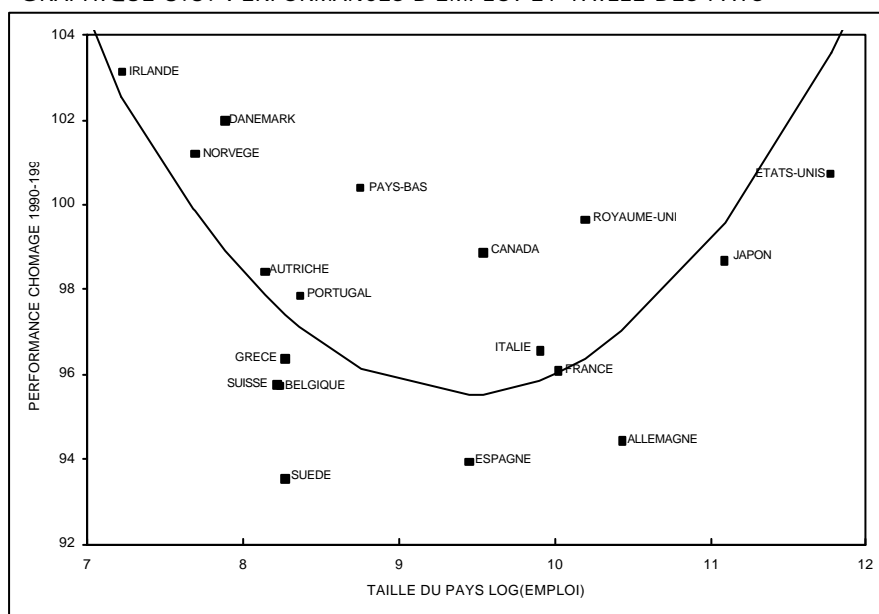
Les pays du *Top4* sont plutôt de petits pays qui, pris, dans leur ensemble, représentent moins d'un dixième de l'ensemble européen et un peu plus de la moitié du Royaume-Uni (tableau 3.8). Ce constat conduit alors à s'interroger sur un éventuel effet de taille. Si en effet, la réussite en matière d'emplois renvoie à une croissance plus rapide avec forte contribution du solde extérieur, on peut avancer l'hypothèse selon laquelle il est plus aisé d'avoir un bon positionnement, en vertu d'une sorte d'effet de niche. De manière plus générale, l'idée selon laquelle la cohésion socio-économique serait une condition déterminante des performances, conduit à l'intuition selon laquelle une telle cohésion est a priori plus facile à réaliser dans le cas d'un petit pays.

TABLEAU 3.8. LA TAILLE DU *TOP4*.

	Emploi en 1997		PIB en 1987	
	milliers	% Europe	milliards \$ PPA91	% Europe
Danemark	2658	1,8	110	1,7
Irlande	1373	0,9	64	1,0
Norvège	2199	1,5	100	1,5
Pays-Bas	6342	4,3	288	4,4
Royaume-Uni	26761	18,1	1041	15,9
<i>Top4</i>	12571	8,5	561	8,6
Union européenne	148172	100,0	6543	100,0

Pour éclairer ce point de vue, on a rapproché les performances d'emploi de chacun des pays et leur taille mesuré comme le logarithme de l'emploi. Le résultat n'est pas absolument probant ($R^2=0,35$) mais fait cependant apparaître deux résultats intéressants (graphique 3.5). Tout d'abord, on retrouve les trois plus grands pays européens (Allemagne, France, Italie) parmi ceux qui enregistrent les plus médiocres résultats. Sur l'ensemble de l'Europe, on voit apparaître une liaison plutôt négative où les exceptions les plus nettes sont la Suède (un pays plutôt petit qui réussit mal) et le Royaume-Uni (un grand pays qui réussit bien). La courbe en U « remonte » principalement en raison des bonnes performances relatives des deux plus grands pays de l'échantillon, à savoir le Japon et les Etats-Unis.

GRAPHIQUE 3.5. PERFORMANCES D'EMPLOI ET TAILLE DES PAYS

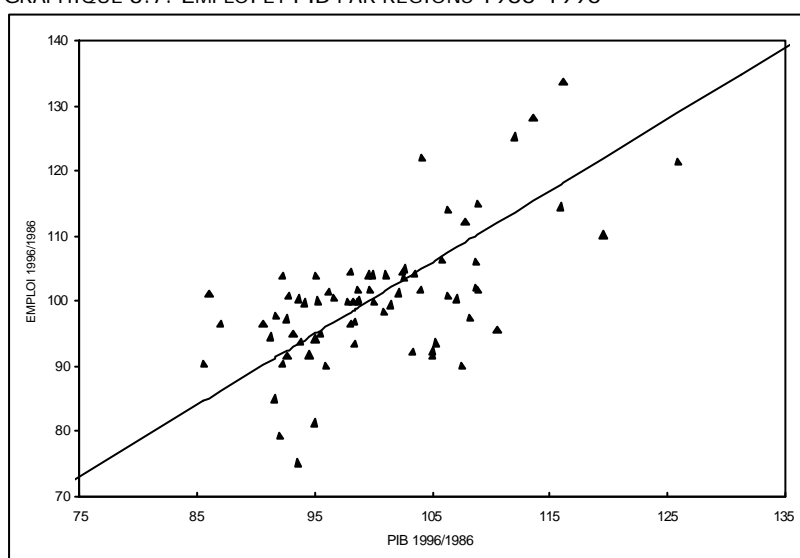


3.1.4. La dimension régionale

On peut alors prolonger cette intuition et l'étendre à la dimension régionale en se demandant s'il n'existe pas finalement des régions qui, à l'intérieur d'un « grand » pays, réaliseraient des performances voisines des « petits » pays à succès. Pour des raisons de disponibilité de séries, il n'a pas été possible d'effectuer cette approche régionale sur la même période exactement. On a été amené à raisonner sur la période 1986-1996 qui introduit des perturbations liées aux problèmes de cyclicité. En particulier, les dates retenues conduisent à une présentation un peu trop favorable au Royaume-Uni.

On peut commencer par vérifier la présence du lien entre emploi et croissance dans cette dimension régionale. Le graphique 3.7 est chargé de cette vérification : il rapporte la progression de l'emploi entre 1986 et 1996 et celle du PIB régional sur la même période et fait apparaître une liaison suffisamment nette pour dire que ce sont bien les régions à plus forte croissance qui créent plus d'emplois. Cette évidence avait sans doute besoin d'être rappelée.

GRAPHIQUE 3.7. EMPLOI ET PIB PAR REGIONS 1986-1996



A partir de cette précieuse information, on a procédé à un classement des régions selon leurs performances d'emploi sur cette même période 1986-1996 qui a au moins cet avantage que le taux de chômage moyen en Europe est à peu près identique au départ et à l'arrivée (10,8 et 10,7 %). Le tableau 3.9 propose alors des résultats qualitativement très tranchés.

La première partie du tableau présente les régions ou les pays qui ont des performances supérieures à la moyenne européenne. On trouve en tête l'Irlande, petit pays. Vient ensuite le Royaume-Uni qui domine d'autant plus que toutes ses régions sont au-dessus de la moyenne, les plus « périphériques » (Ecosse, Nord, Galles, Irlande du Nord) se classant en tête. Il s'agit de régions qui partent de taux de chômage très élevés (14-15 %) et réussissent à le faire baisser nettement, aux alentours de 8-10 %.

Les Pays-Bas se placent également dans les pays les plus performants, juste devant le Royaume-Uni. La caractéristique principale de ce pays est son homogénéité puisque l'indicateur de performances global est de 104 et que les quatre sous-régions se situent entre 103 et 105,5. Il n'en va pas de même par exemple pour la Belgique. Sa performance globale recouvre de plus

nettes différenciations entre la Flandre où le chômage recule de 2,4 points et la Wallonie où il ne baisse que de 0,8 point, tandis qu'il reste à un niveau élevé de 14 % à Bruxelles.

Si on examine maintenant les plus grands pays, le phénomène majeur est la différenciation régionale des performances qui fait que le chômage recule dans certaines régions et monte dans d'autres. L'Italie est évidemment l'exemple-type. On y trouve quatre régions performantes qui regroupent près de la moitié de la population active : Emilie-Romagne, Nord-Est, Lombardie et Centre. Dans cette moitié de l'Italie, le taux de chômage est passé de 7,7 % à 6,3 % entre 1986 et 1996, de telle sorte que l'Italie du Nord pourrait être classée dans les succès à inventorier. Par différence, évidemment, le reste de l'Italie voit son taux de chômage passer de 13,2 % à 17,5 % ce qui représente une performance particulièrement dégradée.

TABLEAU 3.9. PERFORMANCES D'EMPLOI PAR REGIONS

		Emploi 1996	PIB 1996	TCHO 1986	TCHO 1996	Δ TCHO	PIB
FACADE ATLANTIQUE		9362	356	15,1	9,7	-5,4	97,8
Irlande		1306	58	18,3	11,8	-6,5	140,9
Royaume-Uni	North	1277	46	15,7	10,6	-5,1	92,6
	North-West	2720	99	14,2	8,7	-5,5	87,0
	Wales	1188	41	13,8	8,7	-5,0	86,0
	Scotland	2252	88	14,2	8,7	-5,5	99,7
	Northern Ireland	619	23	17,8	12,7	-5,1	102,6
FACADE NORD		13703	582	7,6	6,4	-1,2	103,1
Allemagne	Hamburg	771	54	10,3	8,1	-2,2	95,1
	Schleswig-Holstein	1244	46	8,0	6,6	-1,4	98,1
Danemark		2606	106	5,8	7,4	1,6	105,0
Norvège		2137	97	2,0	4,9	2,9	105,8
Pays-Bas		6945	278	10,0	6,2	-3,8	104,1
DOUBLE FACADE		23066	938	10,9	7,8	-3,2	101,0
Reste de l'Europe		110470	4907	10,7	11,3	0,6	99,8
UNION EUROPEENNE ¹		133536	5845	10,8	10,7	-0,1	100,0

1 L'Allemagne figure ici pour la seule ex-RFA

Source : Eurostat

Pour des raisons évidemment spécifiques, l'Allemagne enregistre des évolutions similaires, même si l'ex-RFA demeure bien plus homogène. En revanche, il est intéressant de noter que les deux régions qui ont le meilleur indice de performance sont le Schleswig-Holstein et Hamburg. Là encore, il s'agit de petites entités qui regroupent deux millions d'actifs.

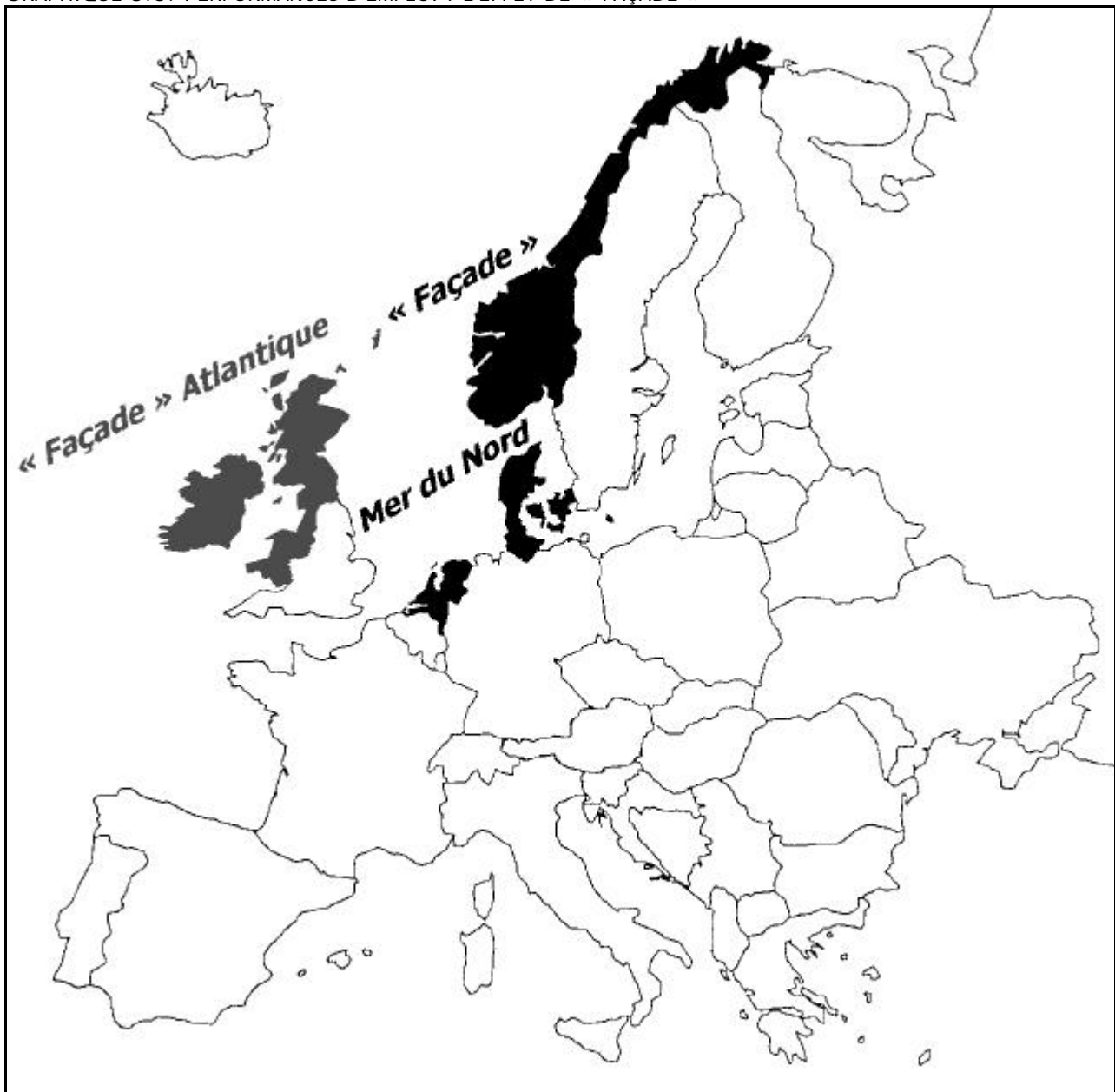
Si on dresse la carte des pays ou régions qui réussissent à faire reculer le chômage (graphique 3.6) on découvre alors un double « effet de façade ». La « façade atlantique » regroupe l'Irlande, le pays de Galles et le Nord de l'Angleterre : les taux de chômage baissent sensiblement, mais à partir de niveaux plutôt supérieurs à la moyenne. La « façade mer du Nord » regroupe la Norvège, le Danemark, deux régions allemandes voisines (Schleswig-Holstein et Hamburg) et les Pays-Bas. Dans cette zone, les taux de chômage reculent à partir de niveaux déjà modérés.

Une telle concentration géographique suggère une interprétation fondée sur des effets externes plutôt que sur les caractéristiques des modèles sociaux internes, dans la mesure où il s'agit de rendre compte d'une proximité discriminante qui rassemble certaines zones tout en divisant certains pays. C'est de ce point de vue que l'on cherchera dans ce qui suit à étayer la double proposition suivante :

– la façade atlantique bénéficie particulièrement de deux ressources extérieures qui se combinent heureusement : l'investissement étranger direct (notamment l'Irlande) et les fonds structurels européens ;

– la façade mer du Nord a su profiter de deux événements qui surviennent au début de cette décennie, à savoir l'unification allemande et la guerre du Golfe qui sollicitent des pays exportateurs bien placés, sectoriellement comme producteurs d'énergie, et, géographiquement, pour profiter de l'ouverture du marché est-allemand et des pertes de parts de marché de l'Allemagne.

GRAPHIQUE 3.6. PERFORMANCES D'EMPLOI : L'EFFET DE « FAÇADE »



C'est cet ensemble de déterminants qui peuvent rendre compte, dans le même mouvement, du degré d'intégration géographique du *Top4* et du caractère soudain de la mise en place d'un différentiel de croissance qui se serait installé plus progressivement s'il était le produit de transformations structurelles du marché du travail, comme le suggèrent les explications conventionnelles. Il n'est donc pas inutile d'examiner la contribution des exportations d'énergie pour les pays concernés.

3.1.5. La part de l'énergie

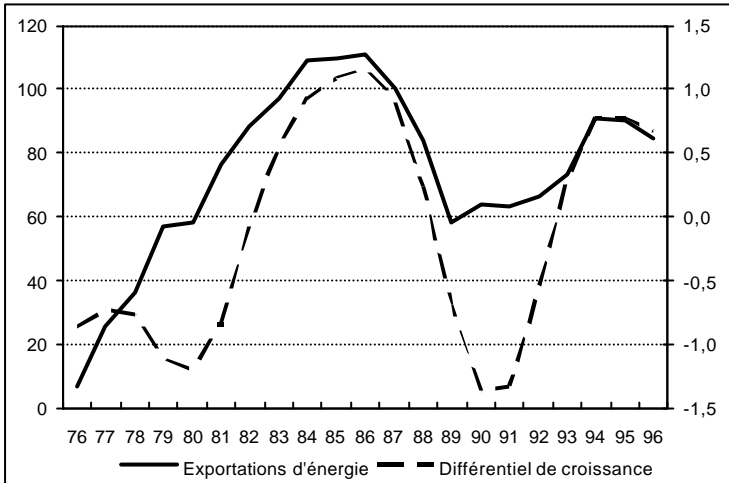
Les pays du *Top4* sont dans leur majorité des exportateurs de produits énergétiques. Les recettes gazières représentaient par exemple 6 % du PIB hollandais au début des années 80. La série de graphiques ci-dessous illustre la contribution des exportations énergétiques qui concernent aussi bien le Royaume-Uni que les pays du *Top4*, à l'exception de l'Irlande. Ces graphiques comparent l'évolution de deux grandeurs :

- la contribution des exportations d'énergie est mesurée comme le ratio qui rapporte les exportations de pétrole brut et gaz naturel au PIB. Ce ratio est exprimé en tonne d'équivalent pétrole par million de dollar de PIB (Parité de pouvoir d'achat 1991) ;
- le différentiel de croissance n'est rien d'autre qu'un lissage de la différence de croissance entre le pays ou la zone et l'ensemble de l'Union européenne.

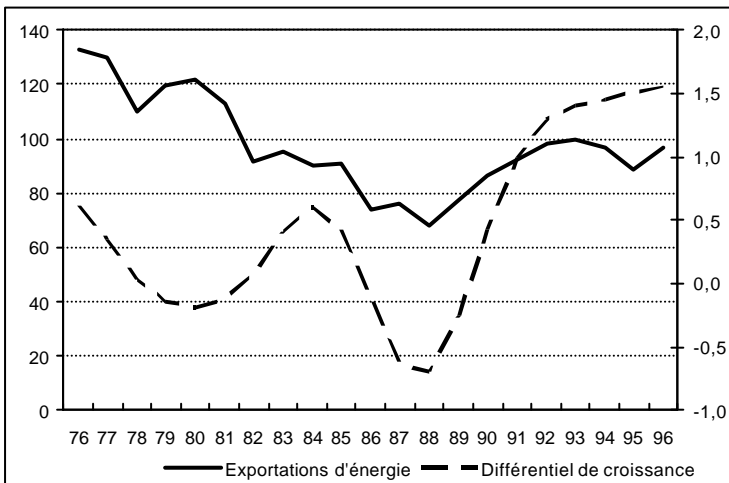
On voit que le supplément de croissance au Royaume-Uni est fortement corrélé avec les exportations énergétiques et cela surtout sur l'avant-dernier cycle économique.

Sur le cycle récent, le Danemark et la Norvège enregistrent une progression très nette de leurs exportations de pétrole et de gaz. En revanche, les Pays-Bas ne profitent pas de la même façon de cet effet « guerre du Golfe » qui permet cependant de stabiliser leurs exportations d'énergie. Pour l'ensemble des pays du *Top4* (à l'exception de l'Irlande), les exportations énergétiques ont représenté un coup de pouce sensible qui contribue à rendre compte de leur croissance plus rapide.

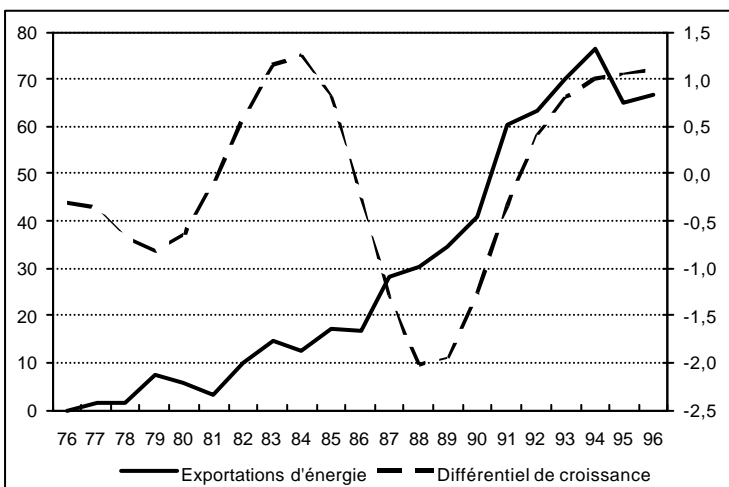
GRAPHIQUE 3.8A. ENERGIE ET CROISSANCE : ROYAUME-UNI



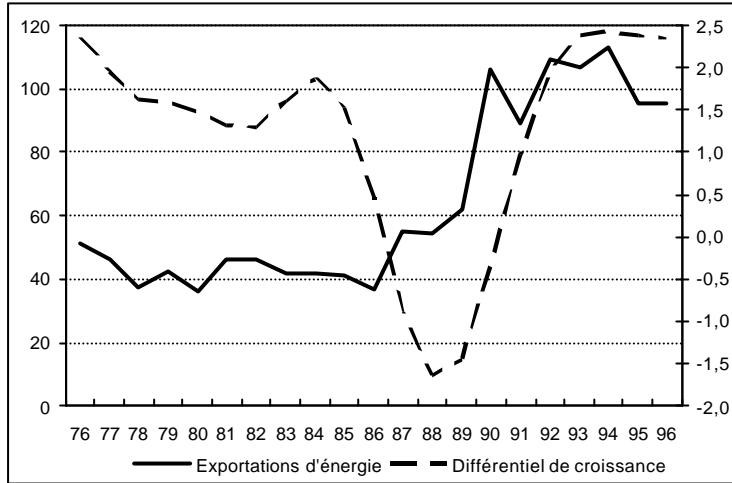
GRAPHIQUE 3.8B. ENERGIE ET CROISSANCE : TOP4



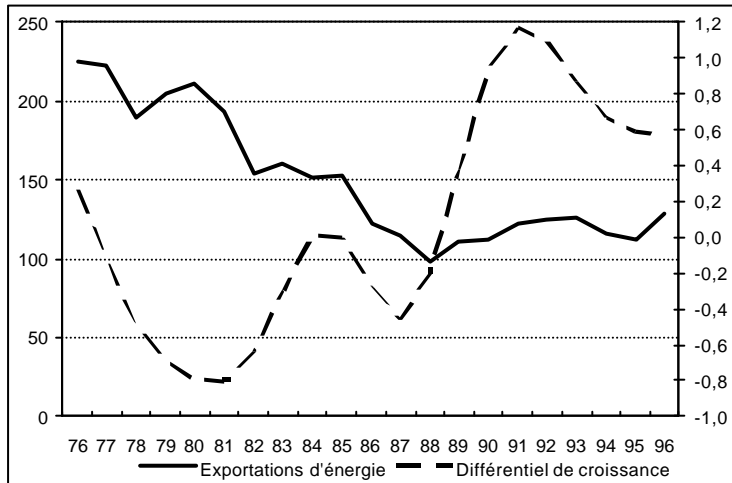
GRAPHIQUE 3.8C. ENERGIE ET CROISSANCE : DANEMARK



GRAPHIQUE 3.8D. ENERGIE ET CROISSANCE : NORVEGE



GRAPHIQUE 3.8E. ENERGIE ET CROISSANCE : PAYS-BAS



2. SALAIRE ET « FONCTION DE PRODUCTION »

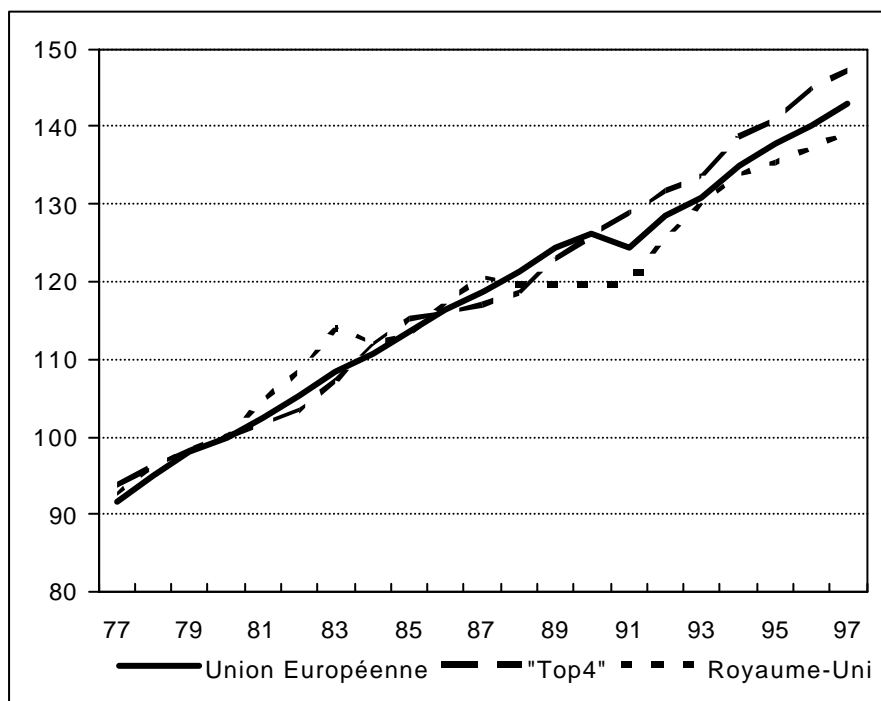
L'examen de la compétitivité des pays du *Top4* contient de premiers éléments de réponse quant aux raisons de la réussite. Il faut les compléter sur d'autres points, en examinant notamment le contenu en emploi de la croissance et la modération salariale relative.

3.2.1. Contenu de la croissance en emploi

Le contenu de la croissance en emploi désigne l'inverse de la productivité du travail. Il s'agit d'une variable décisive qui convertit la croissance en volume de travail, lequel détermine ensuite les effectifs employés à travers l'évolution de la durée du travail.

La décomposition de ses performances montre que le *Top4* ne se caractérise pas par une croissance plus rapide du contenu en emploi par rapport à la moyenne en Europe. C'est ce qu'illustre le graphique 3.9 où l'on vérifie – mis à part l'effet de l'unification allemande en 1991 – un parallélisme général de l'évolution de la productivité horaire du travail en relation avec la moyenne européenne. On peut dire la même chose sur le dernier cycle en ce qui concerne le Royaume-Uni, mais on voit bien apparaître la « plate-forme » 1987-1991 qui a permis à l'emploi dans ce pays de franchir une marche d'escalier.

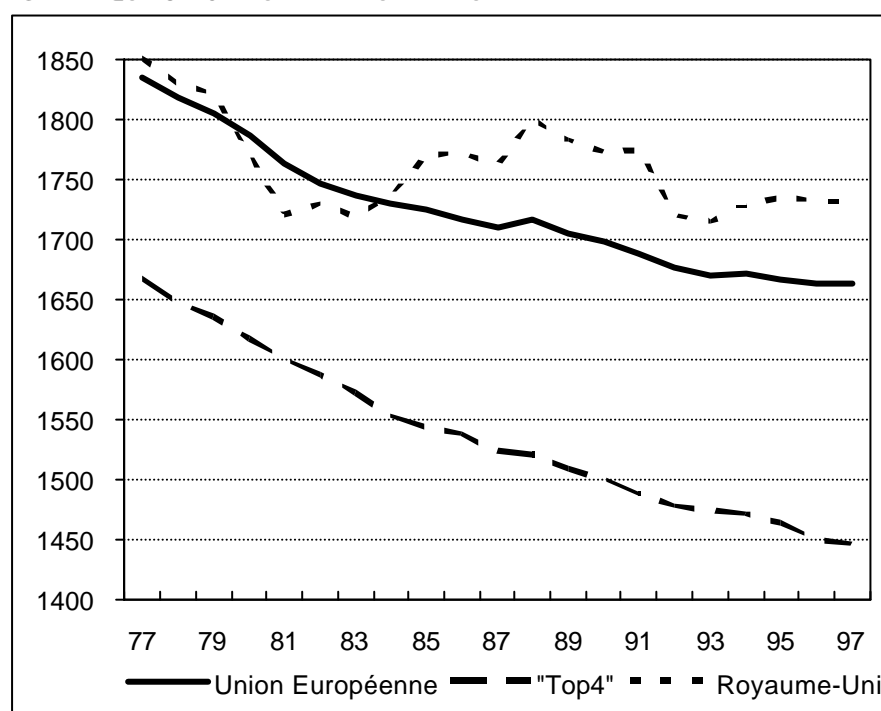
GRAPHIQUE 3.9. PRODUCTIVITE HORAIRE DU TRAVAIL. BASE 100 EN 1980



Parmi les explications fréquemment avancées figure l'enrichissement de la croissance en emploi. On a vu que cette voie est étroite, dans la mesure où les gains de productivité horaires sont comparables entre les pays à succès et la moyenne européenne. Mais le passage de la productivité horaire au contenu en emploi se fait par l'intermédiaire de la durée du travail qui « traduit » le nombre d'heures de travail en nombre d'emplois.

De ce point de vue, le constat qui peut être fait tient en deux points. En moyenne, la durée annuelle du travail est inférieure dans les pays du *Top4*. Elle y est en moyenne de 1447 heures contre 1664 dans l'ensemble de l'Union européenne, et 1731 au Royaume-Uni. C'est seulement en Irlande, avec 1770 heures, que la durée du travail est supérieure à la moyenne européenne. Dans les autres pays du *Top4* elle est au contraire significativement inférieure, avec 1524 heures au Danemark, 1404 en Norvège et 1306 aux Pays-Bas. Ce constat infirme les corrélations hâtivement établies visant à établir par exemple que « moins on travaille sur l'année, sur la vie, plus le chômage est élevé » (UIMM Pures coïncidences ou corrélations ? Actualités n°180, 27 février 1999). Manifestement l'examen des *success stories* ne confirme pas ces rapprochements approximatifs où, par « pure coïncidence » ils ne figurent d'ailleurs pas.

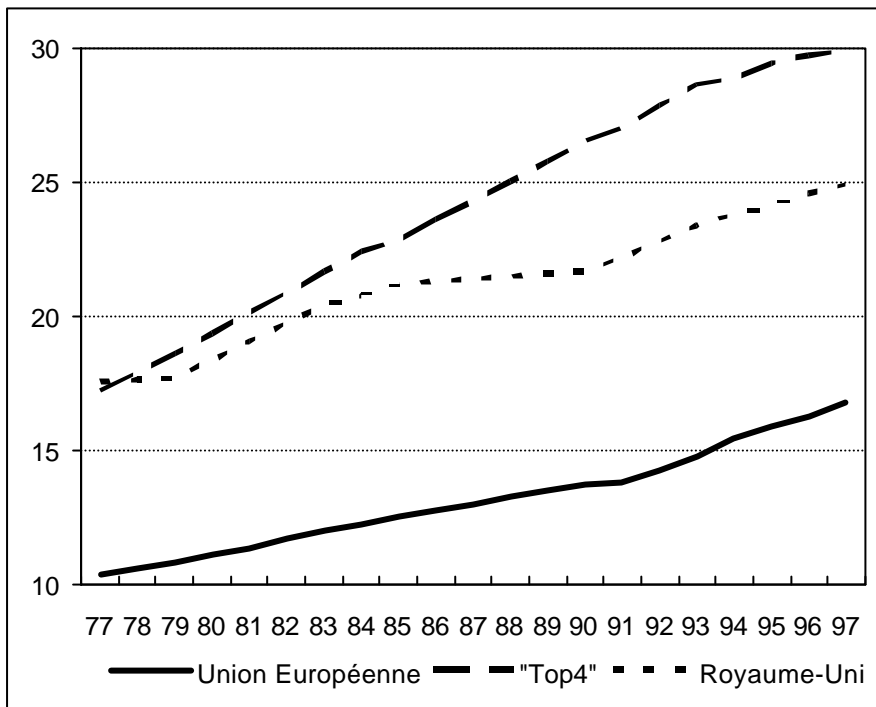
GRAPHIQUE 3.10. DUREE ANNUELLE DU TRAVAIL



Mais on ne peut non plus inverser la proposition pour suggérer que c'est au contraire cette durée du travail inférieure qui permet d'enrichir la croissance en emplois. Ce qui compte en effet, c'est la vitesse d'évolution du phénomène, en l'occurrence le mouvement général de réduction du temps de travail. Il serait légitime de postuler qu'une réduction plus rapide de la durée du travail permet d'accroître le contenu en emploi et donc, toutes choses égales par ailleurs, de contribuer au recul du chômage. Ce n'est qu'en partie le cas. La différence est nette en Irlande et aux Pays-Bas où la durée du travail recule respectivement de 4,6 et 5,1 % alors que la baisse moyenne en Europe est de 2 %. Les autres pays étudiés ne s'écartent pas vraiment de l'évolution moyenne.

Les durées de travail examinées ici sont des durées annuelles moyennes qui mélangent les emplois à temps plein et à temps partiel. Il convient donc de s'interroger sur la contribution du temps partiel à l'évolution de cette durée moyenne du travail. Le graphique 3.11 montre que le travail à temps partiel est beaucoup plus répandu dans les pays du *Top4* où, en 1997, il concerne 30 % des emplois contre près de 17 % en Europe et 25 % au Royaume-Uni. Avec 38 % d'emplois à temps partiel, les Pays-Bas détiennent une manière de record (voir tableau 3.10).

GRAPHIQUE 3.11. TEMPS PARTIEL EN % DE L'EMPLOI TOTAL



Pour mesurer cette contribution du temps partiel à la réduction globale du temps de travail, on procède de la manière suivante. On part du taux de recours au temps partiel et on ajoute une hypothèse moyenne simplificatrice qui consiste à supposer que le temps partiel est en moyenne un mi-temps. On peut alors calculer une durée du travail à plein temps en fonction de la formule suivante :

$$DAT = (1-TTP) DAT^* + \frac{1}{2}TTP.DAT^*$$

où TTP est la part des emplois à temps partiel, DAT la durée moyenne du travail et DAT* la durée moyenne du travail pour les emplois à plein temps.

L'évolution de la durée du travail (DAT) peut alors être décomposée en deux éléments qui sont la durée moyenne à temps plein (DAT*) et, par différence, la contribution du travail à temps partiel (TTP*) :

$$DAT = DAT^*.TTP^*$$

Le tableau 3.10 donne le poids relatif de ces deux éléments. Pour l'ensemble de l'Europe, on voit apparaître un résultat très net selon lequel la réduction de la durée moyenne du travail passe essentiellement par la montée du temps partiel qui contribue pour 1,7 points sur une baisse de 2 points. La contribution du temps partiel est moins prépondérante dans les pays du *Top4*, voire nulle en Norvège et négative au Danemark où le taux de recours au temps partiel a reculé entre 1990 et 1997.

TABLEAU 3.10. DUREE DU TRAVAIL ET TEMPS PARTIEL

	DAT	DAT*	TTP*	DAT90	DAT97	TTP90	TTP97
Danemark	-1,0	-1,6	+0,6	1539	1524	23,3	22,2
Irlande	-4,6	-2,5	-2,2	1855	1770	8,1	12,3
Norvège	-2,5	-2,4	-0,1	1440	1404	26,5	26,6
Pays-Bas	-5,1	-1,5	-3,7	1433	1360	31,8	38,0
UK	-2,4	-0,6	-1,8	1773	1731	21,7	24,9
<i>Top4</i>	-3,6	-1,7	-1,9	1501	1447	26,5	29,9
Union européenne	-2,0	-0,4	-1,7	1699	1664	13,7	16,8

DAT Durée annuelle moyenne du travail DAT* Idem à plein temps

TTP* Contribution du temps partiel (TTP*=DAT/DAT*)

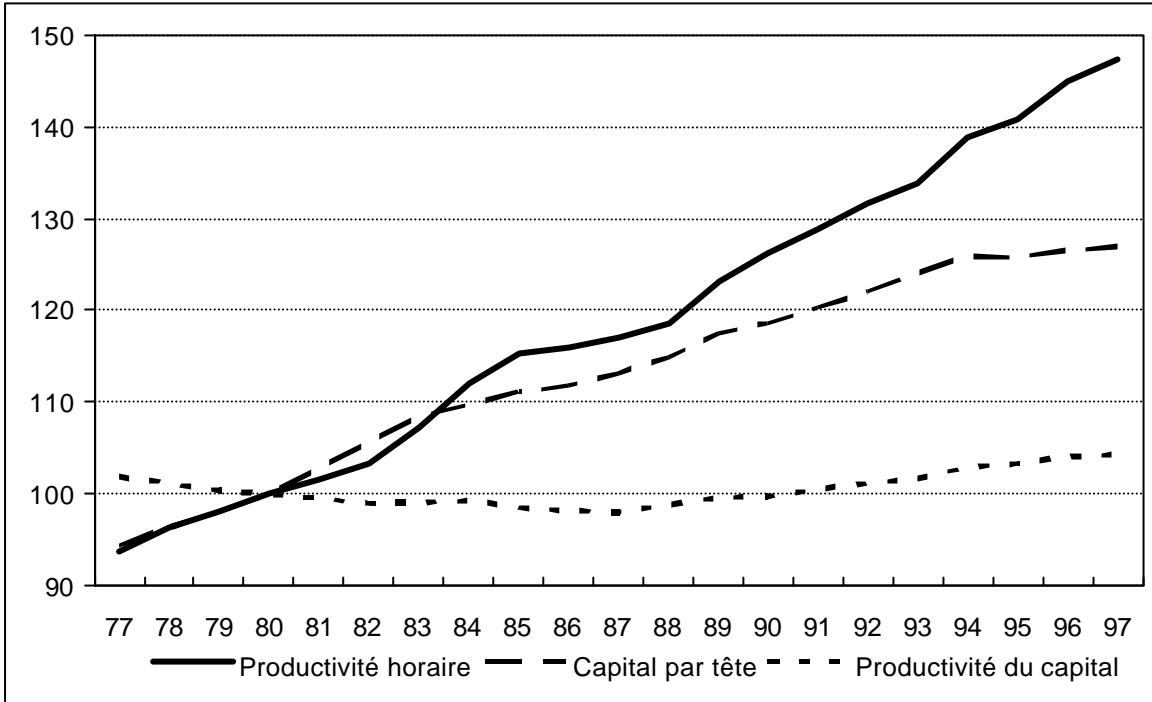
3.2.2. La « fonction de production »

On a vu que la productivité du travail n'a pas évolué de manière très différente dans le *Top4* en comparaison avec le comportement moyen en Europe. Cependant, des différences plus importantes apparaissent en ce qui concerne le mode d'obtention de ces gains de productivité. Les pays du *Top4* se caractérisent par une substitution capital-travail nettement moins rapide et par une augmentation de l'efficacité du travail qui va à l'inverse de la baisse constatée en moyenne en Europe (graphiques 3.12 et 3.13). Ce constat conduit à comparer plus en détail les « fonctions de production » des différents pays retenus, en la comparant au cycle précédent.

Le tableau 3.11 permet en premier lieu de retrouver le différentiel de croissance du *Top4* par rapport à l'Europe : 3,1 % de croissance contre 1,9 %. La comparaison avec le cycle précédent montre que ce différentiel n'existait pas pour le *Top4* dont la croissance était équivalente à la moyenne européenne (respectivement 2,3 et 2,4 %). Le Royaume-Uni passe quant à lui d'un petit différentiel de croissance positif entre 1980 et 1990 à une performance légèrement inférieure au cours du dernier cycle. On vérifie également que la progression de la productivité est assez similaire à deux exceptions déjà signalées : la productivité augmente de manière particulièrement vive en Irlande, de 3,8 % depuis le début des années 80, tandis que cette progression est nettement ralentie aux Pays-Bas, avec seulement 0,7 % au cours des années 90.

Le facteur principal de différenciation est sans doute la substitution capital-travail, mesurée par le taux de croissance du capital par tête. Le *Top4* apparaît ici comme hétérogène. Le Danemark ne se distingue pas de la moyenne européenne. Les Pays-Bas en revanche se caractérisent par une moindre substitution capital-travail qui accompagne logiquement une moindre progression de la productivité du travail. Ce sont en fin de compte deux pays, l'Irlande et la Norvège qui ont connu les transformations les plus notables de leur fonction de production : d'une substitution capital-travail plutôt forte au cours des années 80, ils passent à une progression à peu près nulle du capital par tête tout en continuant à obtenir des gains de productivité nettement supérieurs à la moyenne européenne. Le Royaume-Uni ne s'éloigne pas beaucoup du comportement moyen en Europe.

GRAPHIQUE 3.12. FONCTION DE PRODUCTION DU TOP4



GRAPHIQUE 3.13. FONCTION DE PRODUCTION DE L'UNION EUROPEENNE

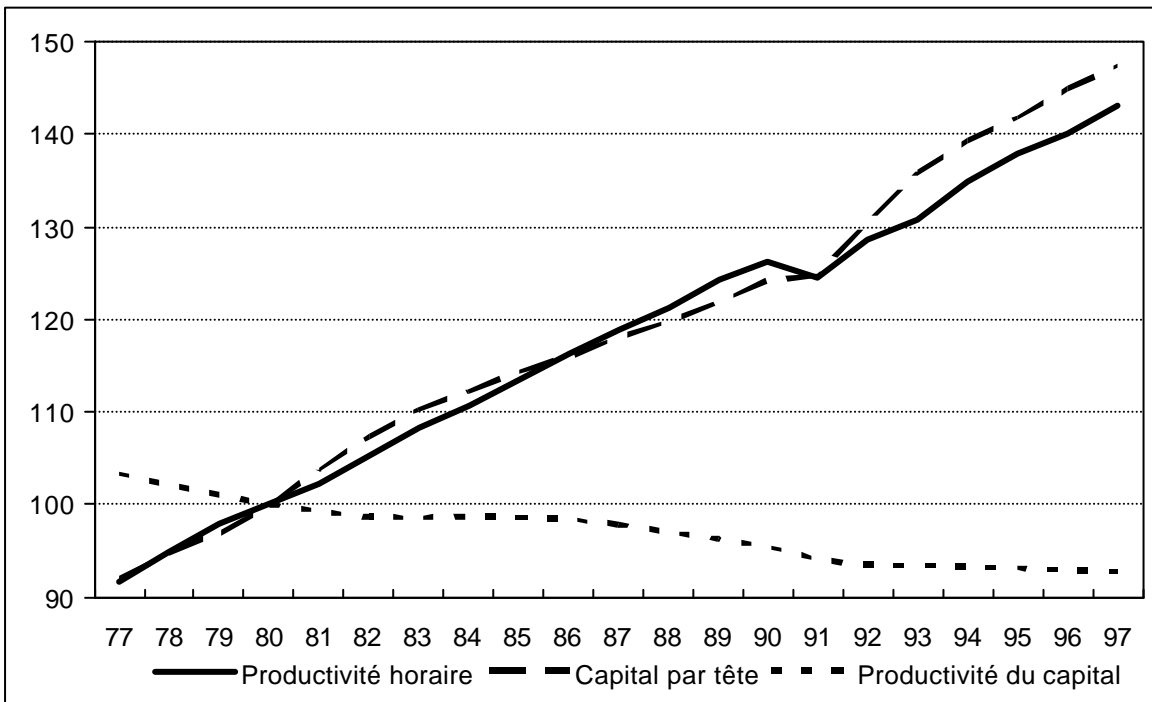


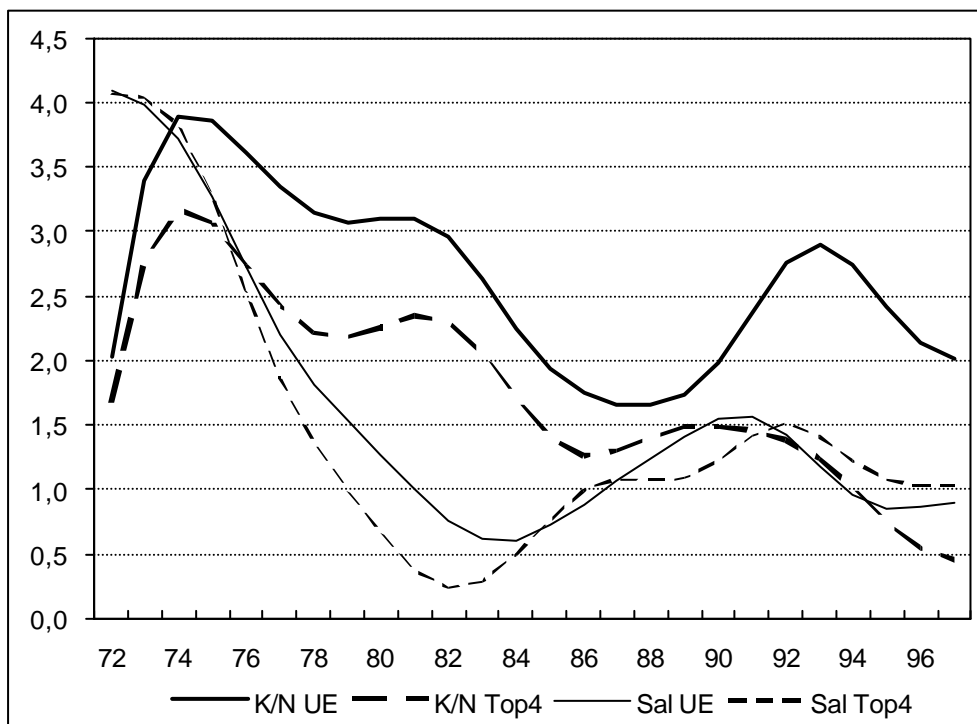
TABLEAU 3.11. LES « FONCTIONS DE PRODUCTION » ET LEURS TRANSFORMATIONS.

	Q	Q/N	K/N	Q/K	Q	Q/N	K/N	Q/K
	90-97	90-97	90-97	90-97	80-90	80-90	80-90	80-90
Danemark	2,5	2,2	2,3	-0,1	2,0	1,1	1,9	-0,9
Irlande	6,3	3,8	0,0	3,7	3,6	3,8	3,1	0,6
Norvège	3,8	2,7	0,2	2,4	2,4	1,8	2,4	-0,6
Pays-Bas	2,4	0,7	0,9	-0,2	2,2	1,3	1,0	0,3
Royaume-Uni	1,7	1,9	2,5	-0,6	2,7	1,8	1,7	0,2
<i>Top4</i>	3,1	1,7	1,0	0,7	2,3	1,6	1,7	-0,1
Union européenne	1,9	1,5	2,5	-1,0	2,4	1,8	2,2	-0,3

Q PIB N Emploi K Capital

Théoriquement, la substitution capital-travail est gouvernée par le coût relatif des facteurs. En pratique, on la rapporte souvent à la croissance du salaire réel. Or, comme on y reviendra, le *Top4* ne se distingue pas fondamentalement de la moyenne européenne en ce qui concerne l'évolution du salaire réel, même si son freinage est amorcé un peu plus tôt à la fin des années 70 (notamment aux Pays-Bas). En revanche, la « réponse » de la croissance du capital par tête est encore une fois bien marquée, notamment sur le dernier cycle. Le graphique 3.14 montre clairement pourquoi la moindre croissance du capital par tête ne peut être expliquée par une modération salariale plus affirmée. Le freinage de la substitution capital-travail que l'on peut enregistrer dans le *Top4* est sans commune mesure avec l'évolution du coût salarial.

GRAPHIQUE 3.14. SUBSTITUTION CAPITAL-TRAVAIL ET SALAIRE



L'une des conséquences les plus nettes de cette moindre substitution capital-travail est un rétablissement du taux de profit très marqué dans les pays du *Top4* qui bénéficie à la fois du recul de la part salariale et de celui du coefficient de capital. Sur l'ensemble du dernier cycle, le *Top4*

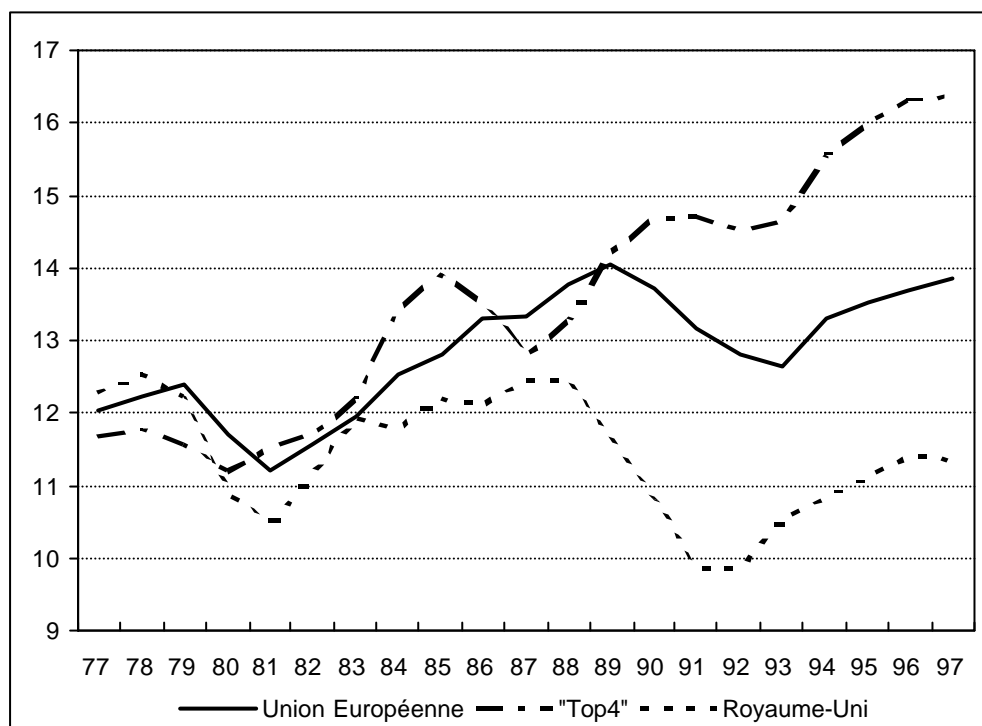
gagne près de deux points, le Royaume-Uni en perd un, tandis que la moyenne européenne demeure au même niveau.

Cette particularité assez tranchée – et qui rapproche le *Top4* de comportements repérables aux Etats-Unis – reste difficile à expliquer. Elle ne renvoie pas par exemple à une montée de la part des services auxquels serait associé un moindre capital par tête, dans la mesure où cette tendance se retrouve de manière similaire dans l'ensemble des pays européens. Pour rendre compte de cette configuration où l'on observe une moindre substitution capital-travail en dépit d'une semblable modération salariale, il faut sans doute avancer une explication où se combinent la qualité des rapports sociaux et le mode d'obtention de la compétitivité.

Sur le premier point, l'idée est ici que le degré de consensus social ne conduirait pas à une modération salariale particulière mais plutôt à une réduction des anticipations de revendications salariales. Dans les pays à plus forte conflictualité, le taux élevé de substitution capital-travail se maintiendrait en dépit de la modération salariale de fait, parce qu'il s'agirait d'une réponse anticipée à des revendications salariales potentielles. Dans les pays « à consensus », au contraire, les anticipations modérées seraient en un sens auto-réalisatrices, dans la mesure où la moindre substitution capital-travail contribue à un rétablissement particulièrement vigoureux du taux de profit. Il n'est cependant pas facile d'objectiver cette intuition en montrant par exemple que les salaires réels seraient moins sensibles à l'évolution du chômage dans les pays du *Top4* (voir à nouveau le tableau 2.21).

Du côté de la compétitivité, le schéma est plus classique : dans la mesure où celle-ci est plutôt fondée sur des éléments hors-coûts, l'incitation à substituer du capital au travail serait moins forte. Cette représentation est cependant discutable parce que l'obtention de compétitivité-hors-coût suppose souvent d'accéder à des méthodes avancées, ce qui suppose d'investir et d'adopter des processus de production économes en travail. On pourrait certes rétorquer qu'un seuil a été franchi dans la voie d'une dématérialisation de l'investissement, de telle sorte que l'accès aux plus récents paradigmes technologiques ne s'accompagnerait plus fatalement d'un alourdissement du capital par tête. Mais il faudrait là aussi supposer que les pays du *Top4* sont les seuls en Europe à avoir atteint ce nouveau stade du développement technologique : c'est évidemment peu vraisemblable. On a donc identifié une caractéristique importante des pays étudiés, mais son interprétation reste encore problématique ; elle rejoint, sur un point essentiel, le débat ouvert autour de la nouvelle croissance aux Etats-Unis.

GRAPHIQUE 3.15. TAUX DE PROFIT



3.2.3. La modération salariale

La modération salariale ne fait pas non plus apparaître de comportement spécifique des pays du *Top4*, quelle que soit la manière de la définir. Si l'on considère la progression du salaire réel, le graphique 3.16 montre qu'elle est très voisine de la moyenne européenne. Entre 1990 et 1997, le salaire réel a augmenté en moyenne de 1,3 % dans le *Top4* et au Royaume-Uni, soit très légèrement plus que la moyenne européenne (1,1 %). En revanche, on peut vérifier que le Royaume-Uni n'a rejoint la moyenne européenne que dans le dernier cycle. Auparavant ce pays était caractérisée par une forte progression du salaire réel : 2,2 % par an contre 0,9 % en Europe entre 1989 et 1990, autrement dit durant le cycle où l'emploi a franchi au Royaume-Uni une marche d'escalier vers le haut. Le test est donc au total plus que probant : alors que beaucoup de commentaires suggèrent volontiers que les réussites en matière d'emploi sont la récompense de la modération salariale, on ne trouve pas trace de ce mécanisme vertueux dans les pays à succès.

Si maintenant on se tourne vers une autre mesure de la « modération salariale » à savoir la part des salaires, le tableau est à peine différent. Sur la base 100 en 1990, la part des salaires atteint en 1997 l'indice 96,6 en Europe, contre 96,4 au Royaume-Uni et 97,1 pour le *Top4*. La part des salaires a donc reculé un peu partout en Europe de l'ordre d'un demi-point de gains de productivité. Mais elle n'a pas reculé spécialement plus vite dans les pays qui ont enregistré des succès en matière d'emploi. La Norvège et le Pays-Bas ont plutôt maintenu la part des salaires (indice 99,5) tandis que celle-ci baissait un petit peu plus vite au Danemark (indice 95,3). Seule l'Irlande se distingue réellement par une baisse très rapide de la part des salaires qui atteint l'indice 87,3 en 1997. A cette exception près les pays à succès n'apparaissent pas comme ayant joué sur une particulière modération salariale. On pourrait objecter au vu du graphique 3.17 que la modération salariale a eu lieu au cours du cycle précédent et que ses fruits sont récoltés avec un

certain délai, mais il s'agit d'un effet d'optique qui résulte pour l'essentiel de l'unification allemande qui fait, assez artificiellement, augmenter la part des salaires européenne au début des années 90. Si on examine de plus près le tableau 3.12, on constate que la baisse de la part salariale a été freinée dans les mêmes proportions en Europe, dans les pays du *Top4* ou encore en France. Le Danemark et le Royaume-Uni continuent sur une pente un peu moins marquée. Enfin, la progression du salaire réel augmente en moyenne dans les pays du *Top4* plus rapidement au cours du dernier cycle que durant le précédent.

TABLEAU 3.12. L'ARBITRAGE ENTRE SALAIRES ET EMPLOI

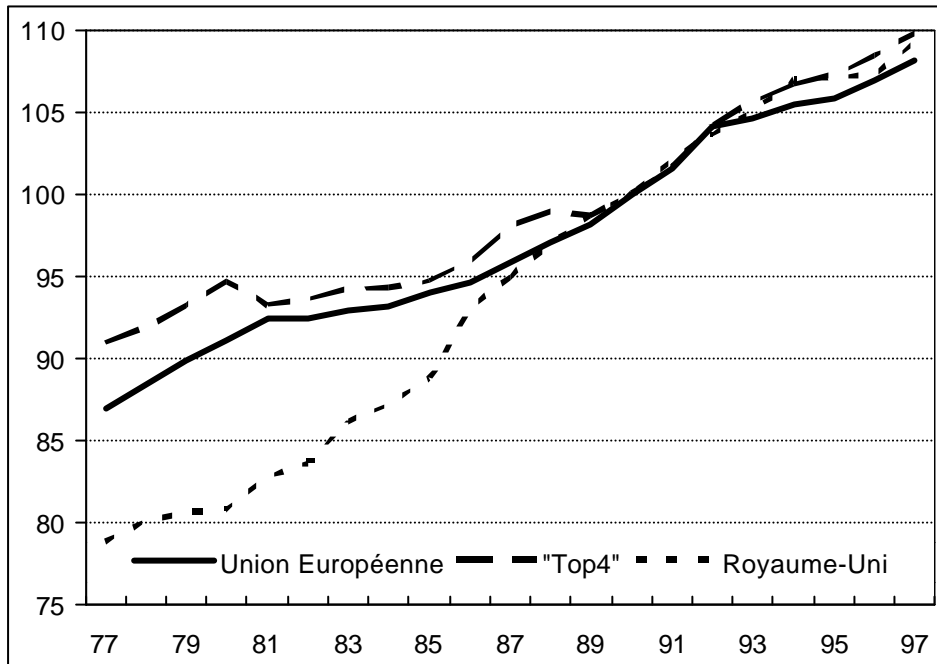
	PIB	Part des salaires	Masse salariale	Emploi	Salaire réel
Danemark	2,0	-0,6	1,4	0,9	0,5
I					
II	2,5	-0,8	1,7	0,3	1,4
Irlande	3,6	-1,7	1,9	-0,2	2,1
I					
II	6,3	-1,4	4,9	2,4	2,5
Norvège	2,4	-1,3	1,1	0,6	0,5
I					
II	3,8	-1,3	2,5	1,2	1,3
Pays-Bas	2,2	-1,2	1,0	0,8	0,2
I					
II	2,4	0,2	2,6	1,7	0,9
Royaume-Uni	2,7	-0,3	3,0	0,8	2,2
I					
II	1,7	-0,5	1,2	-0,1	1,3
<i>Top4</i>	2,3	-1,1	1,2	0,7	0,5
I					
II	3,1	-0,4	2,7	1,4	1,3
Union européenne	2,4	-1,0	1,4	0,5	0,9
I					
II	1,9	-0,4	1,5	0,4	1,1
France	2,4	-1,1	1,3	0,3	1,0
I					
II	1,3	-0,3	1,0	-0,1	1,1

Taux de croissance annuel moyen en % I : 1980-1990 II : 1990-1997

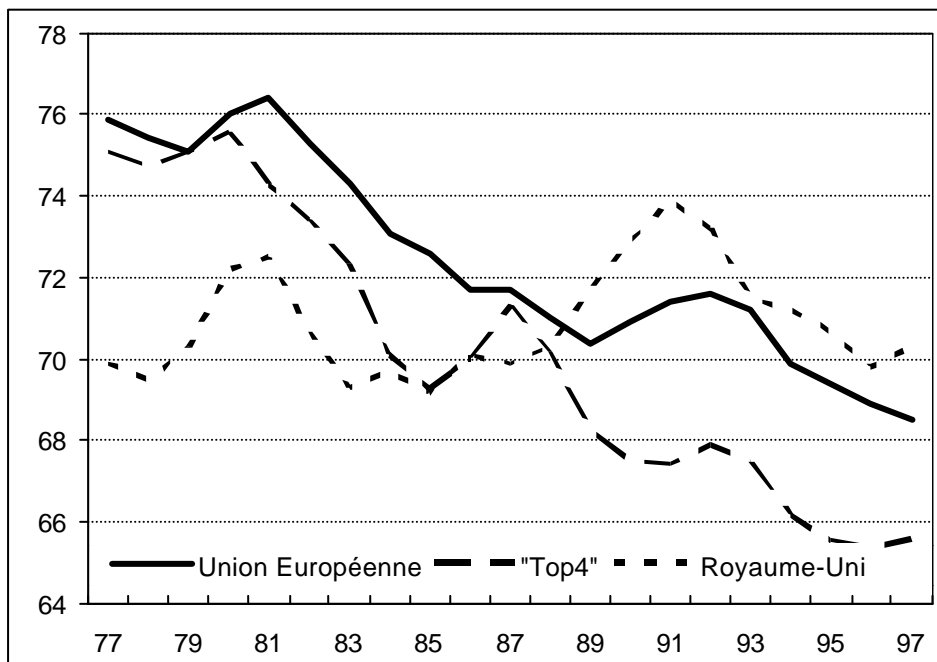
Source : Eurostat et OCDE, *Perspectives économiques*

On pourrait en sens inverse mobiliser bien des contre-exemples dont le plus frappant est sans doute l'Italie, où la part des salaires est passée de 72,2 % à 67,3 % entre 1990 et 1997 (indice 93,2) alors que le chômage augmentait dans le même temps de 9,1 % à 12,3 %. L'emploi en Italie est de 20 millions de personnes contre 1,4 en Irlande. On aura l'occasion de revenir sur ce point pour montrer que s'il existe une liaison entre salaire et emploi, elle fonctionne plutôt en sens inverse de ce que l'on attend « naturellement ».

GRAPHIQUE 3.16. SALAIRE REEL. BASE 100 EN 1990



GRAPHIQUE 3.17. PART DES SALAIRES EN % DE LA VALEUR AJOUTEE



3.3. SPECIFICITES NATIONALES

3.3.1. DANEMARK : POPULATION ACTIVE ET POLITIQUE INDUSTRIELLE

L'un des phénomènes majeurs dans les performances d'emploi du Danemark est l'inflexion qu'a enregistrée la population active : alors qu'elle augmente rapidement dans les années 80 (+1,1 % par an), elle ne progresse pratiquement plus depuis 1990. Comme la progression de la population d'âge actif est restée à peu près la même, cela implique une baisse considérable du taux d'activité apparent : la population active représente 77,5 % de la population d'âge actif en 1980 puis monte à 83,1 % en 1990 pour redescendre à 81,5 % en 1998 (tableau 3.13). En dépit de ce recul récent, le taux d'activité se situe toujours, grâce au fort taux d'activité féminin, parmi les niveaux les plus élevés en Europe, où la moyenne – sur laquelle s'aligne le cas français – se situe aux alentours de 67 %. Ce recul du taux d'activité est du même ordre de grandeur pour les hommes et les femmes.

TABLEAU 3.13. POPULATION ACTIVE ET TAUX D'ACTIVITE AU DANEMARK

	1980	1990	1998	80-90	90-98
Population d'âge actif	3316	3463	3561	0,4 %	0,4 %
Population active	2571	2877	2902	1,1 %	0,1 %
Emploi	2387	2606	2707	0,9 %	0,5 %
Taux d'activité	77,5 %	83,1 %	81,5 %	+5,6 %	-1,8 %
Taux de chômage	7,2 %	9,4 %	6,7 %	+2,2 %	-2,7 %

Le nombre d'emplois créés au cours du dernier cycle est relativement réduit puisqu'il est de 101 000 emplois, ce qui représente une progression d'ensemble de moins de 4 %, soit 0,5 % en moyenne par an. Sur cette même période, la population active a augmenté très lentement (+0,1 % par an) alors que la population d'âge actif continuait à progresser au même rythme qu'auparavant (0,4 % par an). On comprend pourquoi le taux d'activité qui mesure le rapport entre population active et population d'âge actif a donc reculé au cours du dernier cycle. Du coup, on peut avancer que, toutes choses égales par ailleurs, la baisse du taux de chômage au Danemark s'explique en grande partie par ce recul de la population active. Supposons un instant que le taux d'activité n'ait pas reculé entre 1990 et 1998. Avec cette hypothèse, la population active aurait atteint 2958 milliers de personnes et le taux de chômage se serait fixé à 8,5 %, soit un recul de 0,9 point seulement par rapport à 1990, au lieu de 2,7 points dans la réalité. La clause « toutes choses égales par ailleurs » est évidemment discutable mais permet de donner un ordre de grandeur pour cette contribution qui apparaît importante. Le Danemark présente de ce point de vue quelques ressemblances avec le Royaume-Uni.

Quoi qu'il en soit, le recul du chômage est très net si l'on se concentre sur la période 1994-1998 même si cela revient à oublier le déroulement du cycle : en quatre ans, il recule de 12 % à 6,4 % et encore plus nettement chez les jeunes (de 13 % à 5 %). Dans son étude de 1999 sur le Danemark, l'OCDE donne des indications sur les modulations de la population active dont on vient de voir que cette baisse est le fruit : « l'application de règles plus strictes d'ouverture des droits à prestations de chômage avait induit un taux plus élevé d'achèvement des études dans l'enseignement professionnel et une recherche plus active d'emplois non subventionnés ». Par ailleurs toute une série de dispositifs de retraite anticipée, de retrait de la population active et de congés rémunérés ont permis de baisser l'offre de main-d'oeuvre des travailleurs âgés.

GRAPHIQUE 3.18. EMPLOI ET CHOMAGE AU DANEMARK



Selon un bilan récent (Masden 1999) ces nouvelles formes de congés payés concernaient en 1996 121 100 personnes se répartissant en 72 700 congés éducation, 46 900 congés parentaux et seulement 1500 congés sabbatiques. Ces effectifs sont considérables, puisqu'ils représentent 4 % de la population active, soit un million de personnes à l'échelle française. Leur diffusion coïncide avec la dernière phase de croissance, ce qui explique qu'ils sont populaires chez les travailleurs car ils représentent un instrument concret de lutte contre le chômage et de partage du travail. Masden (1999) note qu'à l'inverse du référendum sur le traité de Maastricht, « la population est pour, tandis que les experts et les hommes politiques sont contre ».

TABLEAU 3.14. EMPLOI ET POPULATION ACTIVE

	1994	1998	Δ94-98
Population active (milliers)	2864	2880	+16
Emploi	2521	2695	+174
Chômage	343	185	-158
Taux de chômage	12,0	6,4	-5,6
PAMT	256	294	38
Emplois subventionnés	60	48	-12
Congés payés et formation	74	89	+15
Retrait d'activité	119	147	+28

PAMT : politiques actives du marché du travail

Source : OCDE, *Etude économique Danemark*, 1999.

La diversification de l'offre industrielle est très grande et dénote une capacité d'adaptation à la demande. Ainsi, le Danemark produit des automobiles électriques à usage urbain. Les produits liés à la protection de l'environnement représentent une spécialisation affirmée, par exemple épuration de l'eau, incinération des déchets, turbines pour éoliennes. L'industrie représente les trois quarts des exportations. Elle est largement dominée par de petites ou moyennes entreprises adaptées à cette politique de niche : plus des trois quarts d'entre elles emploient moins de 50 salariés.

Au cours des années 60, des ressources de pétrole et de gaz ont été découvertes en mer du Nord et le Danemark est aujourd'hui autosuffisant et dispose en plus d'une capacité d'exportation. Les échanges extérieurs se répartissent à peu près ainsi : une moitié avec l'Union européenne, un quart avec d'autres pays européens, un dernier quart avec le reste du monde. Au cours de la dernière décennie, le Danemark a réussi une percée sur le marché de l'*Euroland*, dont la part est passée de 39 % à 48 % du total des exportations entre 1987 et 1997, celle de l'Allemagne passant de 17 % à près de 22 % (Busque et Lenoir 1999).

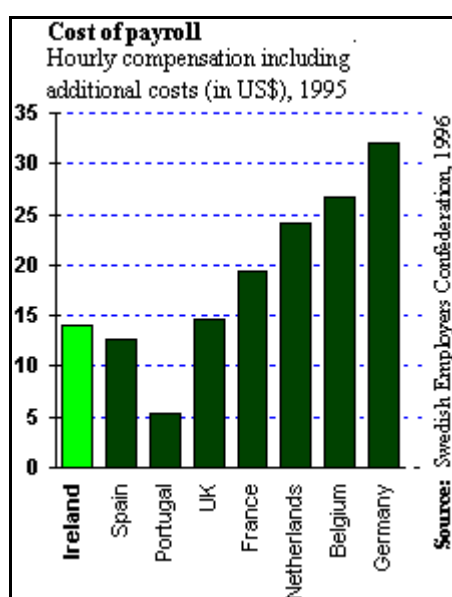
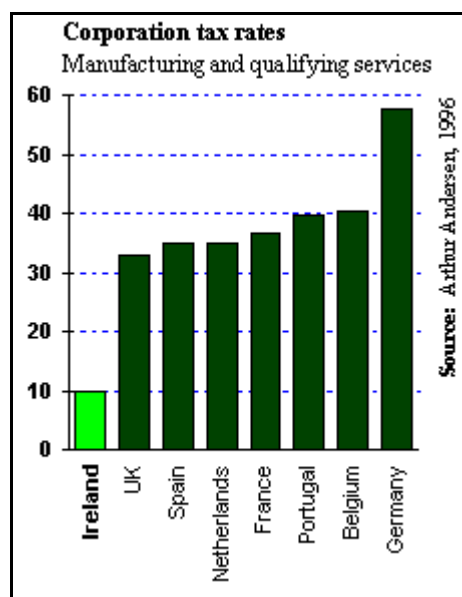
3.3.2. IRLANDE : LE TIGRE CELTIQUE ?

« Foreign corporations looking for a low-cost English-speaking home in the EU are enchanted »¹.

Cette formule permet de souligner l'importance des investissements étrangers et des transferts de fonds. L'investissement direct des firmes des Etats-Unis en Irlande est deux fois plus important que la moyenne européenne si on le rapporte à la population. A la fin de 1994, il représentait 3000 dollars par tête contre, par exemple, 200 en Espagne. Les investissements étrangers ont au total représenté chaque année 1½ pour cent en moyenne du PNB de l'Irlande durant cette période, et près de la moitié de tous les investissements dans les industries manufacturières.

Les firmes transnationales (comme Intel, IBM, Hewlett Packard, Compaq ou Sandoz) représentent environ 30 % de l'économie, 40 % des exportations et 45 % de l'emploi industriel. Elles privilégient les secteurs de pointe (semi-conducteurs, matériel de bureau, logiciels, produits pharmaceutiques, construction électrique et concentrés pour boissons sucrées, etc.) et laissent au capital national les industries traditionnelles comme le textile ou l'industrie alimentaire. L'industrie informatique occupe une place particulière, puisque près d'un tiers des PC vendus en Europe sont aujourd'hui assemblés en Irlande. De manière générale, l'Irlande est une plate-forme d'exportation vers l'Europe (70 % des exportations), ce qui explique que la part des exportations manufacturières est passée de 20 % à 70 % au cours des 30 dernières années. En 5 ans, de 1990 à 1995, les exportations sont passées de 50 % à 70 % du PIB, de telle sorte que l'Irlande est aujourd'hui le troisième exportateur par tête mondial, après Singapour et le Bénélux.

GRAPHIQUES 3.19. FACTEURS ATTRACTIVITE



La politique gouvernementale a contribué de manière décisive à attirer l'investissement étranger. L'un des principaux facteurs a été le faible taux (10 pour cent) de l'impôt sur les sociétés, applicable à l'ensemble du secteur manufacturier jusqu'à la fin de 2010 (graphique 3.19). En 1990, ce taux réduit a été étendu jusqu'à la fin 2005 aux sociétés travaillant au Centre international des services financiers créé en 1987. Ce Centre – qui sert de base à des activités extraterritoriales de banque, d'assurance, de crédit-bail et de gestion de fonds – a connu une expansion rapide.

¹ Newsweek, 23 décembre 1996.

Au total, la conjonction de différents facteurs, tels qu'une main-d'oeuvre qualifiée peu coûteuse (graphique 3.19), la situation géographique du pays, la langue et le régime fiscal favorable accordé aux entreprises, a assuré la rentabilité des investissements dans le secteur manufacturier. En 1995, par exemple le taux de rendement après impôts des capitaux investis en Irlande par les sociétés américaines a atteint 23 pour cent, soit cinq fois plus que ce que ces entreprises réalisent ailleurs en Europe.

La seconde ressource mobilisée par l'Irlande provient des fonds structurels européens. Plus de 6,1 milliards de livres auront été reçus au titre des Fonds structurels et des fonds de cohésion au cours de la période 1993-1999. Ces transferts ont enregistré une proportion record de 3,3 % du PIB en 1993, la moyenne sur 1994-1999 s'établissant aux alentours de 2,5%. En d'autres termes, les financements européens représentent environ 7 % des dépenses publiques annuelles.

Ces éléments ont permis d'asseoir des gains de productivité élevés sur une forte progression du capital par tête dans les années 80, suivie d'une croissance plus extensive dans les années 90 (tableau 3.15). Cet effort d'investissement a permis de dégager de forts gains de productivité de 3,8 % sur 1980-90 et encore de 3,9 % sur 1990-1998. Mais une partie seulement de ces gains de productivité a été redistribuée aux salariés, respectivement 1,8 % puis 2,4 %. Cette configuration a conduit à une forte baisse de la part des salaires qui, selon les données de la Commission européenne², recule de 81 % en 1980 à 70 % en 1990 et 61 % en 1998.

TABLEAU 3.15. LA « FONCTION DE PRODUCTION » EN IRLANDE

	1980-1990	1990-1997
Capital K	3,0	2,4
Emploi N	-0,2	2,4
PIB Q	3,6	6,3
Productivité du travail Q/N	3,8	3,9
Capital par tête K/N	3,2	0,0
Efficacité du capital Q/K	0,6	3,9

Source : OCDE

En dépit de cette redistribution peu favorable aux salariés, l'une des dimensions des performances réside dans le partenariat corporatiste entre le gouvernement, le patronat et le mouvement syndical. Le *Programme for National Recovery* qui s'est mis en place entre 1988 et 1990 a obtenu le soutien syndical à des mesures d'assainissement budgétaires. Trois autres programmes ont suivi : *Programme for Economic and Social Progress* (1991-93) ; *Programme for Competitiveness and Work* (1994-97) ; et enfin *Partnership 2000*, conclu à la fin de 1998.

Il reste que les fruits de la croissance diffusent lentement. Un tiers de la population est officiellement cataloguée comme pauvre. Entre 1972 et 1994, la proportion de ceux qui gagnent moins de 60 % d'un revenu moyen est passée de 25 % à 35 %. La part dans le revenu national de la moitié la moins riche est passée de 18 % à 11,5 %.

Quoi qu'il en soit la progression de l'emploi est assez spectaculaire, puisqu'il se met à progresser à partir de 1990 et augmente de 23 % entre 1990 et 1998, soit 2,6 % par an. Cette progression a exercé un effet d'entraînement sur l'ensemble des secteurs (tableau 3.16). On voit que l'emploi

² Publiées régulièrement dans la revue *Economie européenne*.

industriel a progressé comme l'ensemble, ce qui représente une particularité par rapport aux pays d'Europe où celle-ci tend à décliner.

TABLEAU 3.16. STRUCTURE DE L'EMPLOI EN IRLANDE

	1991	1997	Δ	Δ %
Agriculture	155	134	-21	-13,5
Industrie manufacturière	245	289	+44	+18,0
Construction	78	97	+19	+24,4
Services marchands	427	527	+100	+23,4
Services non marchands	229	291	+62	+27,0
Total	1134	1338	204	+18,0

Source : O'Connell (1999)

Le bond en avant de l'emploi tire la population active qui progresse de 17,8 % entre 1990 et 1998. L'Irlande est très représentative de cet effet de dynamisation de la population active qui va à l'encontre d'un bilan arithmétique où la croissance de la population active viendrait peser sur le chômage. C'est ce qui a pu se produire durant les longues années où l'Irlande se situait parmi les pays les plus frappés par le chômage. Le changement de situation a dans le cas irlandais pris la forme d'un épuisement des flux d'émigration qui représentait chaque année un demi-point de population active entre 1980 et 1990 et qui s'est quasiment tari depuis le début des années 90 (tableau 3.17).

TABLEAU 3.17. LA CONTRIBUTION DES FLUX MIGRATOIRES

	1980-1990	1990-1996
Accroissement naturel	+19500	+19800
Flux net migratoire	-18500	+200
Accroissement population	+1000	+20000
Accroissement population d'âge actif	+15000	+32000
Population active	+6000	+27000

Source : Eurostat

3.3.3. PAYS-BAS : CROISSANCE ET POPULATION ACTIVE

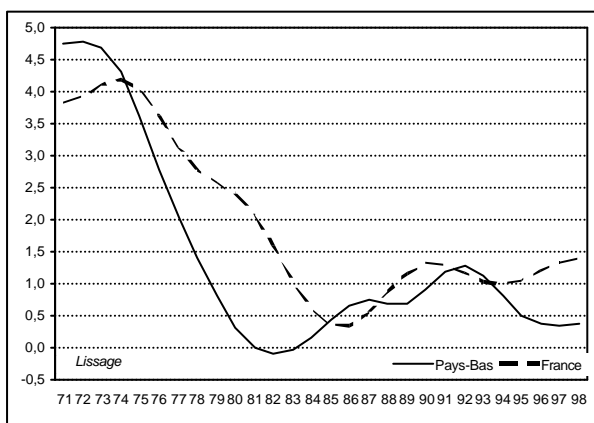
Les Pays-Bas sont souvent donnés en exemple d'une modération salariale qui porte ses fruits. Les accords de Wassenaar de 1982 auraient permis d'inverser la courbe du chômage sur la base d'un pacte conclu entre les partenaires sociaux. Cette approche du « modèle hollandais » n'est pas convaincante, pour une raison qui saute aux yeux en examinant les graphiques 3.20 : le grand recul salarial a eu lieu avant et non après Wassenaar. Entre la récession de 1975 et celle de 1982, la croissance du salaire réel a chuté, passant de plus de 4,5 % par an à 0 %. Dans le même temps, la part des salaires a baissé de quatre points – de 74,6 à 70,6 %. Elle va ensuite continuer sur sa lancée, puis cette baisse va se ralentir dès 1985, pour enfin s'interrompre en 1990. C'est également au cours de la période 1975-1982 que le taux de chômage dérape, puisqu'il saute de 3,8 % à 8,5 %. L'accord de Wassenaar a plutôt eu pour fonction d'entériner le recul salarial et de déterminer de nouvelles règles de progression salariale.

3.3.3.1. Un bilan comparé France/Pays-Bas

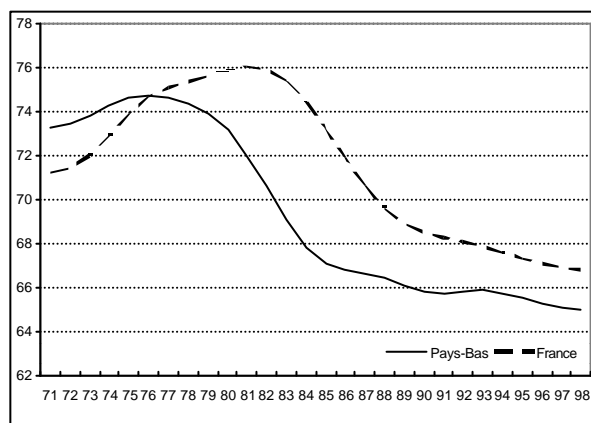
En 1983, le taux de chômage était de 11 % aux Pays-Bas contre 8,3 % en France. Quelques années plus tard, en 1998, les positions sont inversées, avec un taux de chômage de 11,9 % en France, et de 5,1 % aux Pays-Bas. Au-delà des variations conjoncturelles, le taux de chômage aux Pays-Bas s'est en effet nettement écarté du taux de chômage moyen en Europe et a fortiori du taux de chômage français.

GRAPHIQUE 3.20. INDICATEURS DE MODERATION SALARIALE AUX PAYS-BAS ET EN FRANCE

A. CROISSANCE DU SALAIRE REEL

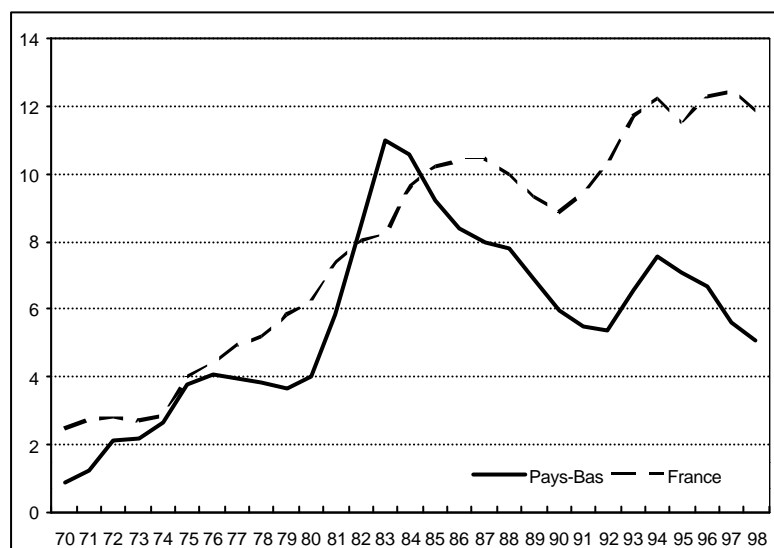


B. EVOLUTION DE LA PART SALARIALE



Les meilleures performances des Pays-Bas ne peuvent être expliquées par une moindre croissance de la population active et les meilleurs résultats en termes de chômage renvoient donc à une différence encore plus marquée du côté du nombre d'emplois créés. Entre 1983 et 1996, les effectifs employés ont augmenté de 27,9 % aux Pays-Bas, contre seulement 2,6 % en France. Le différentiel de croissance joue un rôle important. Sur l'ensemble de la période 1983-1997 il est en moyenne de 0,7 points. Si la France avait connu la même croissance que les Pays-Bas, son PIB serait supérieur d'un peu plus de 11 % à ce qu'il est aujourd'hui. En admettant, comme cela a été le cas aux Pays-Bas, que ce surcroît de demande n'ait pas été absorbé un supplément de productivité, il représenterait un potentiel dépassant les deux millions d'emploi. Ce calcul permet surtout de montrer l'ampleur de cette contribution aux bonnes performances des Pays-Bas.

GRAPHIQUE 3.21. TAUX DE CHOMAGE



Sur la base de cette croissance plus favorable, les Pays-Bas ont procédé à un « arrangement » qui a permis simultanément à la population active de croître de manière nettement plus rapide. Celle-ci a en effet augmenté plus vite aux Pays-Bas – de 20,6 % entre 1983 et 1997 – contre 7,5 % en France. Le potentiel démographique est à peu près le même dans les deux pays, et jouerait plutôt en défaveur des Pays-Bas, puisque la population de 15-64 ans y augmente à un rythme de 0,7 % par an, contre 0,5 % en France. Ce qui différencie surtout les deux pays, c'est une croissance plus rapide aux Pays-Bas du taux d'activité, autrement dit de la proportion de la population en âge de travailler qui se porte sur le marché du travail, dont la capacité d'absorption est nettement plus grande aux Pays-Bas. Mais il faut souligner également que les taux d'activité restent encore inférieures à la moyenne européenne, et notamment chez les femmes.

Il est enfin assez frappant de constater que les courbes salariales des Pays-Bas précèdent de cinq ou six ans les évolutions françaises. En revanche, on ne retrouve pas le même parallélisme en matière de taux de chômage, ce qui laisse à penser que la baisse aux Pays-Bas n'est pas le résultat automatique de celle des salaires, même avec un décalage dans le temps.

TABLEAU 3.18. BILAN EMPLOI ET DUREE DU TRAVAIL

	Emploi	PIB	Contenu	Durée
France	0,3	2,4	-2,9	0,8
I				
II	-0,1	1,3	-1,5	0,1
Pays-Bas	0,8	2,2	-2,3	1,0
I				
II	1,7	2,4	-1,5	0,7
Pays-Bas - France	0,5	-0,2	0,6	0,2
I				
II	1,8	1,1	0,0	0,6

I 1980-1990 II 1990-1997

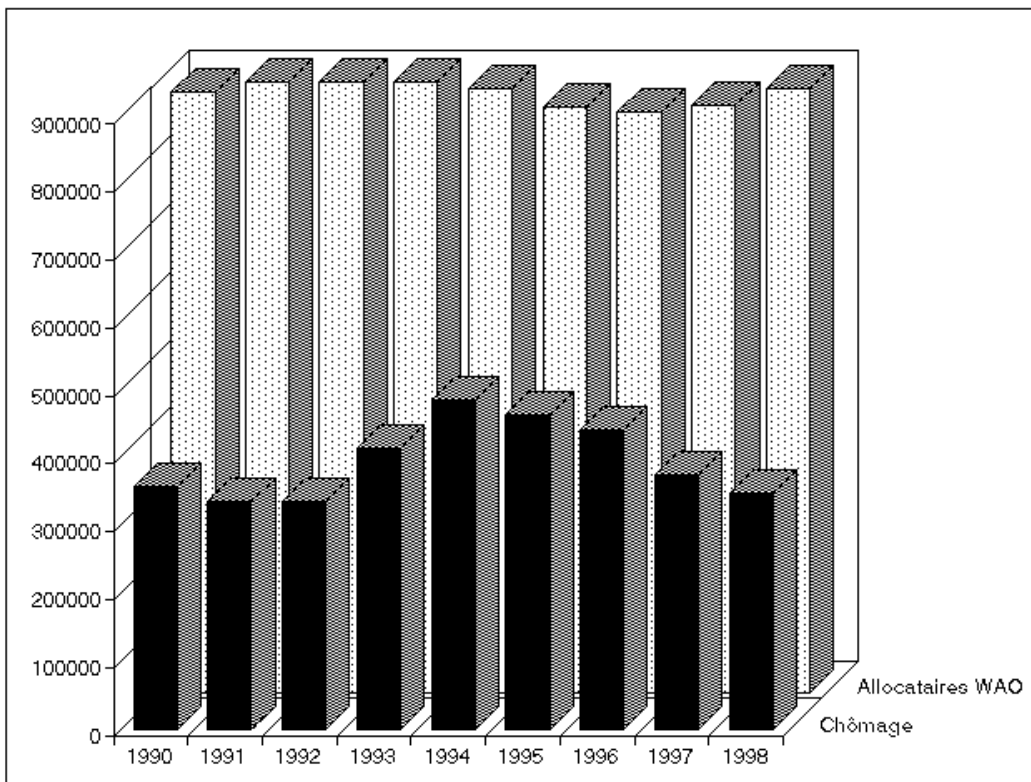
On peut affiner cette comparaison en reprenant notre périodisation habituelle en deux cycles économiques (tableau 3.18). Il est alors possible d'illustrer les logiques différentes qui caractérisent les deux cycles. Au cours des années 80, c'est le contenu en emploi qui rend compte des performances relatives des deux pays. Chaque année, l'emploi aux Pays-Bas croît plus vite qu'en France d'un demi-point, qui correspond au différentiel sur le contenu en emploi. Sur le dernier

cycle, l'écart en emploi se creuse mais ses composantes aussi. Le contenu en emploi évolue de manière comparable et sa contribution est remplacée par celle de la durée du travail. Et surtout, s'installe un différentiel de croissance considérable de 1,1 point par an.

3.3.3.2. Les invalides et le « chômage au sens large »

La loi sur l'incapacité de travail (WAO) a été introduite en 1967 et garantissait 70 % du salaire jusqu'à la retraite. Le nombre de bénéficiaires a augmenté régulièrement pour atteindre 880 000 bénéficiaires en 1990, date à laquelle le Premier ministre Ruud Lubbers déclara que « *La Hollande est malade* ». Le mouvement va encore continuer quelques années, puis des mesures sont prises qui vont conduire à un reflux du nombre de bénéficiaires ; ce dernier passe de près de 920 000 en 1993 à un peu plus de 860 000 en 1996. Mais le mouvement à la hausse a repris au cours des années récentes, de telle sorte que les effectifs concernés retrouvent en 1998 leur niveau de 1990 (graphique 3.22)

GRAPHIQUE 3.22. CHOMEURS ET « WAOERS » AUX PAYS-BAS



Plus généralement, le marché du travail hollandais peut s'organiser dans son fonctionnement comme une formidable « pompe à population active » qui fonctionne de manière sélective. Si on suit l'évolution récente (tableau 3.19) on constate que la population d'âge actif est à peu près invariante entre 1990 et 1996, tandis que la population active augmente de plus de 10 % sur ces six années. Dans le même temps, toute une série de dispositifs absorbent de la population active à tel point que le « chômage au sens large » tel que le définit l'OCDE atteint 27 %. Il s'agit là d'un mécanisme considérable de redistribution des cartes qui attire des femmes dans la population active où elles viennent remplacer les travailleurs vieillissants réorientés vers ce chômage « au sens large », notamment par le régime d'invalidité.

TABLEAU 3.19. LE « CHOMAGE AU SENS LARGE » AUX PAYS-BAS

	1990	1996
Population d'âge actif	10305	10603
Population active	6002	6628
Taux d'emploi	54,8	58,3
Emploi	5644	6187
Chômage	358	441
Taux de chômage	6.0	6.7
Chômage au sens large	1755	1971
Bénéficiaires sécurité sociale	1662	1838
Régimes-chômage	580	788
Aide sociale	176	164
Retraite anticipée	128	149
Invalidité	778	737
Emploi subventionné	93	133
Création d'emplois sociaux	82	87
Loi emploi jeunes (JWG)	7	23
Réservoirs d'emplois	4	23
Inactifs hors prestations sociales	3358	3201
dont : en formation à temps complet	1144	1145
Taux de chômage au sens large	25	27
Taux d'emploi	50	52

Source : OCDE (1998e)

3.3.3.3. La contribution du temps partiel

La contribution du temps partiel peut être mesurée en calculant une évolution hypothétique de l'emploi dans le cas où le recours au temps partiel n'aurait pas augmenté. On peut ainsi estimer que les créations d'emploi liées à la progression du temps partiel représentent 30 % des nouveaux emplois créés. Cette proportion est de 19 % en ce qui concerne les emplois occupés par des hommes, soit nettement moins que chez les femmes pour lesquelles la contribution ainsi mesurée est de 35 %.

TABLEAU 3.20. PART DU TEMPS PARTIEL DANS L'EMPLOI

		1990	1997	Variation
Ensemble	Emploi	6315	7037	722
	Emploi (à TTP constant)	6315	6819	504
	Emploi à temps plein	4316	4387	71
	Emploi à temps partiel	1999	2650	651
	Taux de temps partiel	31,7	37,7	6,0
	Chômage	413	392	-21
Hommes	Emploi	3946	4181	235
	Emploi (à TTP constant)	3946	4136	190
	Emploi à temps plein	3354	3470	116
	Emploi à temps partiel	592	711	119
	Taux de temps partiel	15,0	17,0	2,0
	Chômage	176	171	-5
Femmes	Emploi	2369	2856	487
	Emploi (à TTP constant)	2369	2683	314
	Emploi à temps plein	962	917	-45
	Emploi à temps partiel	1407	1939	532
	Taux de temps partiel	59,4	67,9	8,5
	Chômage	237	221	-16

Source : OCDE

3.3.4. NORVEGE : DES GISEMENTS D'EMPLOIS ... PETROLIERS.

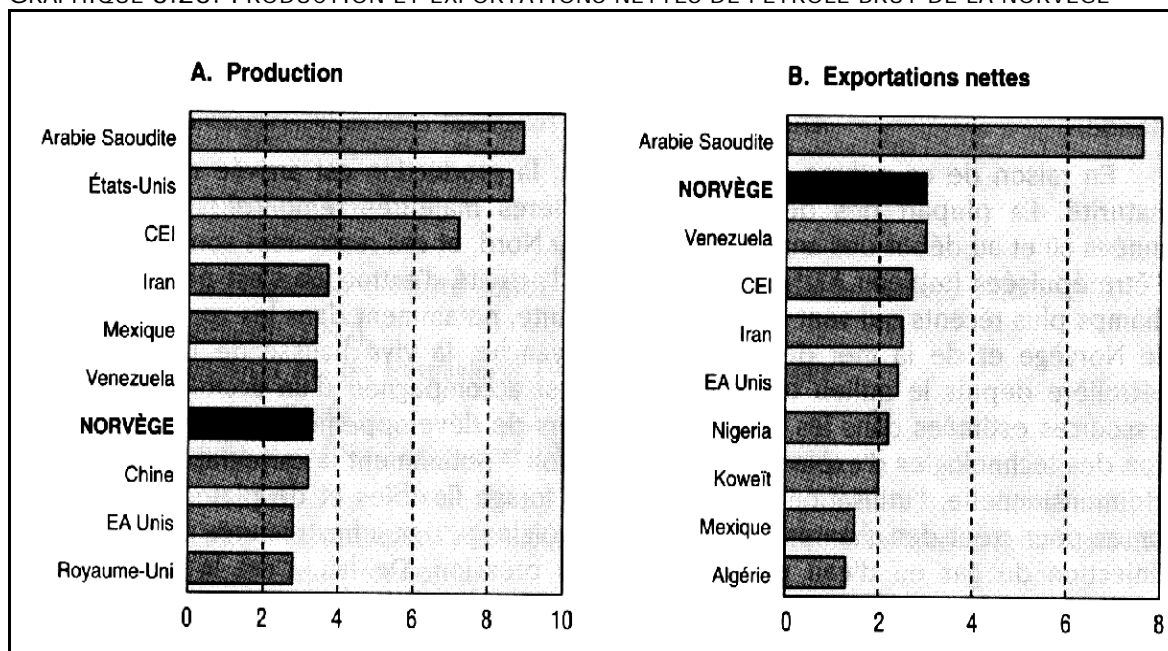
La Norvège a vu son PIB augmenter d'un tiers entre 1990 et 1998. Cette croissance de 3,9 % par an est impressionnante si on la mesure à l'aune européenne. Elle a permis à l'économie norvégienne de créer des emplois en grand nombre et ainsi de faire reculer le taux de chômage. Ce dernier – 3,3 % en 1998 – est l'un des plus bas des pays industrialisés.

TABLEAU 3.21. CROISSANCE ET EMPLOI EN NORVEGE

	1990	1998	Δ 1990-98	Tcam
PIB (Mds \$ 91)	77,1	104,5	+ 35,5%	+3,9%
Emploi (milliers)	2030	2239	+209	+1,2%
Emploi public (milliers)	580	682	+102	+2,0%
Chômage (milliers)	112	76	-36	
Taux de chômage	5,2%	3,3%	-1,9%	

Cette croissance exceptionnelle est évidemment due en grande partie aux ressources pétrolières et gazières que la Norvège possède sur le plateau continental bordant la mer du Nord, la mer de Norvège (le long de la côte Atlantique) et la mer de Barents (près du cercle polaire). Ces réserves sont importantes par rapport aux autres producteurs de pétrole et de gaz riverains de la mer du Nord (Royaume-Uni, Pays-Bas et Danemark) qui – par coïncidence ? – font aussi partie des *success stories* étudiées ici. Mais elles ne représentent pour autant qu'un peu plus de 1 % des réserves mondiales. C'est donc en fonction d'un rythme d'extraction très élevé que la Norvège a pu se hisser au rang de second exportateur de pétrole dans le monde après l'Arabie saoudite (Graphique 3.23). La Norvège fournit également 10 % du gaz consommé en Europe occidentale, le reste étant assuré essentiellement par la Russie, l'Algérie et ... les Pays-Bas.

GRAPHIQUE 3.23. PRODUCTION ET EXPORTATIONS NETTES DE PETROLE BRUT DE LA NORVEGE

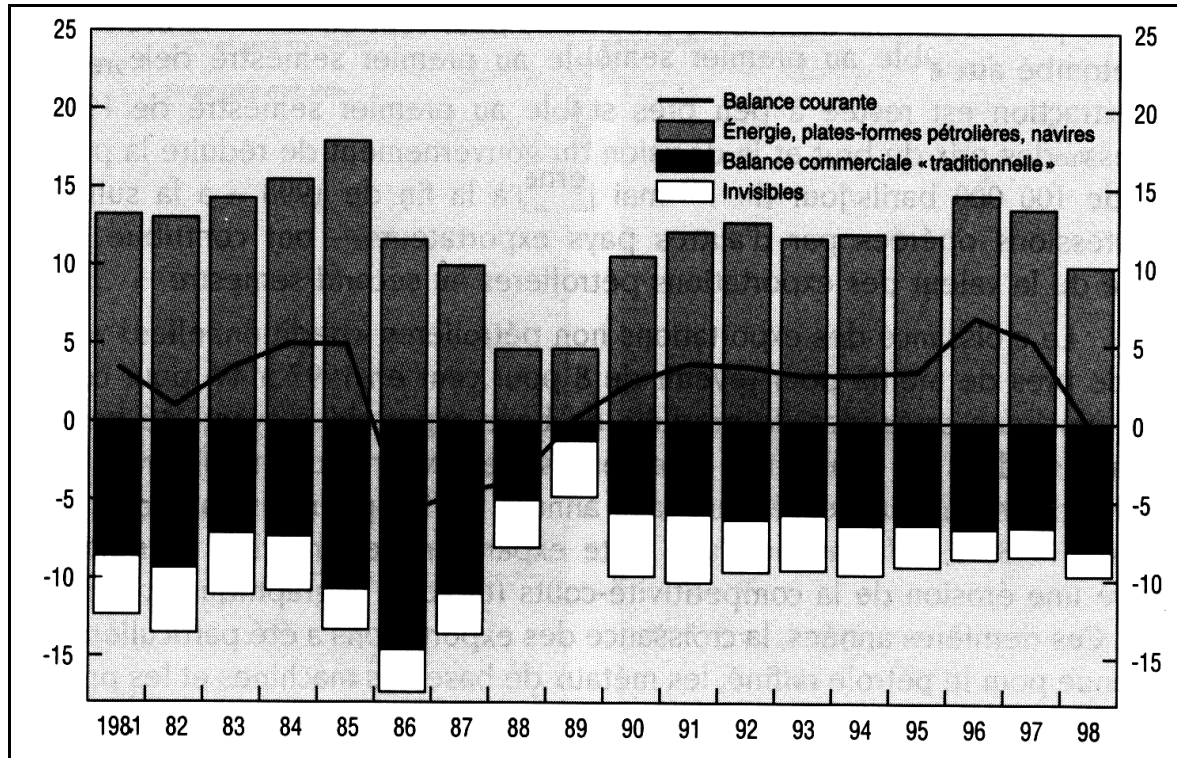


Source :

OCDE (1999c) Millions de barils/jours y compris condensats de gaz naturel

Les ressources énergétiques représentent par conséquent une contribution décisive, notamment en desserrant largement la contrainte extérieure grâce à une balance énergétique largement positive (graphique 3.24). La croissance très rapide des exportations d'énergie a donc largement contribué à celle du PIB au moins entre 1990 et 1996 et son tassement depuis lors apparaît comme une menace pesant sur la capacité de reconduire des taux de croissance élevés.

GRAPHIQUE 3.24. LA BALANCE COURANTE DE LA NORVÈGE ET SES PRINCIPALES COMPOSANTES



Source : OCDE (1999c)

Au vu de ses performances, on peut se demander pourquoi la Norvège est mise à l'écart des *succes stories*. L'évidence d'une croissance tirée par des facteurs exogènes est une première raison, mais qui ne tient pas, dans la mesure où on ne se pose que très rarement la question des conditions de la croissance dans les autres pays. Dans le cas norvégien le lien entre emploi et croissance (pétrolière) est tellement évident qu'on ne peut pas en faire abstraction (ou l'oublier). Mais d'autres raisons interviennent qui renvoient toutes au fait que la Norvège constitue un contre-exemple pour un certain nombre d'idées reçues. On peut laisser de côté le choix de ne pas participer à l'euro qui n'est sans doute pas un facteur autonome de croissance, et constitue plutôt une conséquence de la croissance. Ce qu'illustre centralement l'exemple norvégien, c'est que l'obtention d'un tel supplément de croissance fait apparaître comme totalement subalternes les recommandations que l'OCDE a notamment synthétisées dans sa stratégie pour l'emploi. Pour ne prendre qu'un exemple, la moitié des emplois créés l'ont été dans le secteur public, et pas dans des entreprises pétrolières, mais dans des collectivités locales, sur des activités de santé et d'éducation.

C'est de ce point de vue qu'il est intéressant de rapporter les points saillants du commentaire de l'OCDE dans sa récente *Etude économique* consacrée à la Norvège (OCDE 1999c). Elle prend comme point de départ les recommandations exposées dans sa précédente livraison: « *nécessité d'inciter les personnes titulaires de prestations sociales à chercher du travail, afin d'alléger les contraintes de l'offre de main-d'oeuvre sur la croissance économique non inflationniste (...) procéder à une réforme des systèmes d'indemnisation du chômage et des prestations connexes (...) faciliter la négociation des salaires au niveau de l'entreprise afin d'améliorer l'allocation de main-d'oeuvre, en veillant notamment à ce que des salaires des jeunes et des travailleurs peu qualifiés reflètent leur expérience et leur niveau de qualification (...) assouplir la législation en matière de protection de l'emploi pour accroître la flexibilité de l'emploi.* »

Sur tous ces points, l'OCDE considère que la Norvège n'a pas suffisamment avancé : sur le marché du travail, *« les progrès ont été lents dans l'ensemble »* en dépit du fait que le taux de chômage soit le plus bas dans les pays industriels. Ainsi, l'augmentation tendancielle du nombre de personnes en invalidité ou en retraite anticipée est déplorée comme le signe d'une incapacité des pouvoirs publics *« à augmenter leur taux d'activité en durcissant les règles d'admissibilité à ces programmes »*.

En Norvège, un peu comme aux Pays-Bas, le régime de pensions d'invalidité a été utilisé comme un moyen de régulation de la population active. Le nombre de bénéficiaires est passé d'une moyenne de 160 000 (6,2 % de la population active) en 1980 à 240 000 (8,5 % de la population active) en 1991, date à laquelle le régime a été réformé. Au départ, les réformes ont fait diminuer le nombre de pensionnés, mais celui-ci a rapidement recommencé à augmenter pour arriver à environ 250 000 (8,5 % de la population active en 1997).

L'OCDE se félicite par ailleurs que l'indemnisation-chômage ait été limitée à une durée variant de 1½ à 3 ans en fonction des antécédents professionnels. Mais cela ne va pas assez loin, car *« pratiquement aucune mesure n'a été prise suite à la recommandation de la Stratégie de l'OCDE pour l'emploi d'introduire un délai de carence plus long pour le versement des allocations de chômage et de réduire les droits à prestations pour les chômeurs partiels. »*

L'OCDE salue évidemment la *« croissance exceptionnellement forte de l'emploi »* mais déplore que plusieurs mesures introduites depuis 1997 soient allées *« à l'encontre de la stratégie préconisée dans l'Etude économique de 1998, car elles ont eu pour effet de réduire l'offre de main-d'oeuvre à un moment où le marché du travail connaissait déjà une surchauffe. Il s'agit notamment de l'abaissement de l'âge de la retraite anticipée et de l'octroi de nouvelles indemnités pour garde d'enfants aux familles qui n'utilisent pas les crèches publiques (...) Même si ces mesures correspondent à une volonté d'assurer à plus long terme une distribution équitable des dépenses sociales, on peut regretter qu'elles aient été prises à un moment aussi peu opportun »*. Ce diagnostic est assez largement contradictoire avec le constat d'une *« surprenante flexibilité de l'offre de main-d'oeuvre : l'entrée sur le marché du travail des femmes, des étudiants et des jeunes diplômés a dépassé toutes les prévisions. »*

L'étude de l'OCDE permet de comprendre la raison de fond pour laquelle la baisse du taux de chômage au Norvège ne peut finalement être saluée sans réserves. C'est que *« le taux de chômage est tombé au-dessous de la plupart des estimations du taux structurel. Selon l'estimation consensuelle des partenaires sociaux en Norvège, le taux de chômage structurel se situe entre 3¼ et 4 pour cent, niveau comparable à celui du NAWRU (4 pour cent) évalué par le Secrétariat de l'OCDE. Cela indique qu'une nouvelle contraction du chômage contribuerait probablement à la poussée des salaires. »*

Il est vrai que accords et pactes salariaux conclus au début des années 90 – notamment le « programme Alternative de solidarité » de 1992 – ont été remis en cause en raison des tensions sur le marché du travail. La progression des salaires a donc été plus nette sur les dernières années. Mais si on raisonne sur l'ensemble du cycle, le mouvement s'est fait en deux temps : baisse de la part salariale entre 1990 et 1995 (de 69,4 à 65 %) puis récupération ensuite, de telle sorte que la part des salaires retrouve en 1998 son niveau de 1990.

3.3.5. ROYAUME-UNI : APRES LE BOOM DE L'EMPLOI DES ANNEES 80

Le Royaume-Uni est souvent présenté comme le modèle d'une économie devenue créatrice d'emplois sur la base d'une transformation profonde du marché du travail. La réalité est plus complexe, notamment parce que le grand bond en avant de l'emploi a eu lieu au cours des années 80, sur lesquelles il convient de revenir. Il vaudrait mieux parler en fait du « grand zigzag » de l'emploi. Les années 80 commencent en effet par une récession qui se traduit par la destruction de 1,5 million d'emploi en trois ans (1980-83). Il s'agit là d'une rupture considérable avec le régime des deux décennies précédentes. Sur ces 20 années, le PIB et la productivité par tête croissent au même taux (plus élevé dans les années soixante mais inférieur à la moyenne européenne) et l'emploi ne varie pas : les effectifs oscillent entre 24,8 et 25,2 millions. Cette chute de l'emploi est l'effet d'un « contre-cycle » de productivité : le ralentissement du PIB (de 1,9 % à 1,4 %) se combine avec une accélération de la productivité (de 1,9 % à 3,4 %). Ces destructions d'emploi concernent principalement le secteur « exposé » (principalement industriel) et concernent des emplois d'hommes salariés à plein temps (tableau 3.21).

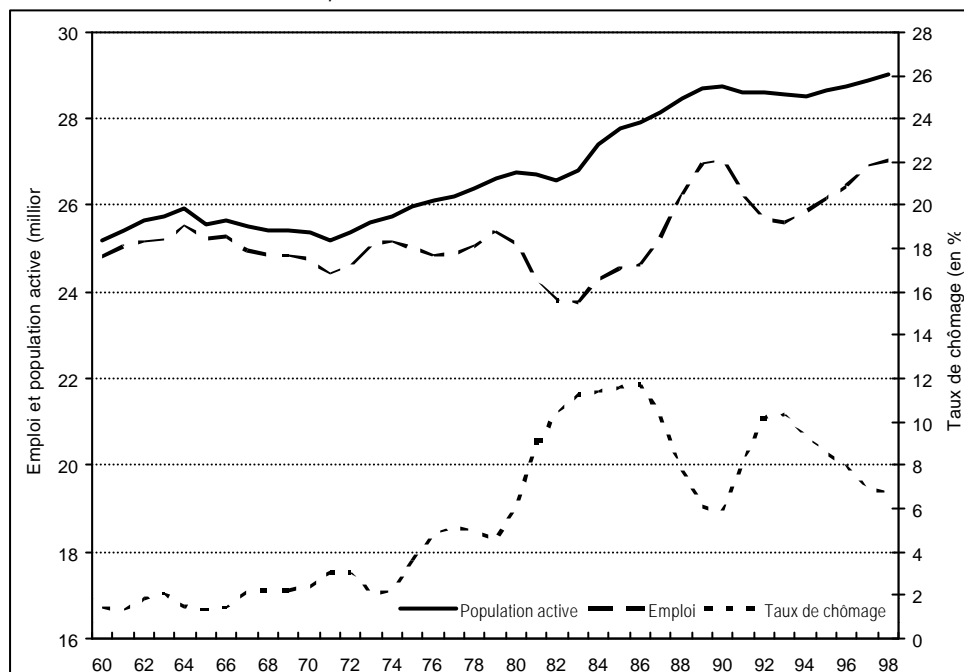
TABLEAU 3.22. LE GRAND ZIGZAG DES ANNEES 80 AU ROYAUME-UNI

	1980	1983	1990	Δ 1980-83	Δ 1983-90	Δ 1980-90
TOTAL	24891	23412	27033	-1479	3621	2142
Secteur exposé	11210	9487	9845	-1723	358	-1365
Secteur abrité	8332	8635	11914	303	3279	3582
Non marchand	5349	5290	5274	-59	-16	-75
Hommes	14872	13715	15060	-1157	1345	188
Femmes	10019	9697	11973	-322	2276	1954
Salariés	22732	21005	23515	-1727	2510	783
Non-salariés	2159	2407	3518	248	1111	1359
Temps plein	20311	18636	21167	-1675	2531	856
Temps partiel	4580	4776	5866	196	1090	1286

En milliers. *Source* : OCDE, Banque de Données Sectorielles Internationales

C'est ensuite qu'intervient un véritable « boom de l'emploi » qui découle d'une reprise (en partie cyclique) de la croissance et d'un ralentissement, voire d'un tassement, entre 1987 et 1991, de la productivité du travail. L'analyse de cette « marche d'escalier » franchie par l'emploi au Royaume-Uni donne quelques indications quant à cette progression spectaculaire de 3,6 millions d'emplois (soit plus de 15 %). Ces créations d'emplois ont lieu exclusivement dans le secteur « abrité » (en gros les services). Près des deux tiers de ces emplois supplémentaires sont occupés par des femmes, ce qui dépasse nettement leur participation à l'emploi (41 % en 1983). Les emplois créés se caractérisent également par la contribution des non-salariés. Le nombre de travailleurs indépendants augmente d'un bon million, soit 46 % par rapport au stock de 1983. Enfin, ces nouveaux emplois sont également un vecteur de propagation du temps partiel. Des sources complémentaires permettent de repérer deux composantes assez nettement polarisées : d'un côté, des travailleurs indépendants hommes à temps plein, de l'autre côté des salariées des services à temps partiel.

GRAPHIQUE 3.25. EMPLOI, POPULATION ACTIVE ET TAUX DE CHOMAGE

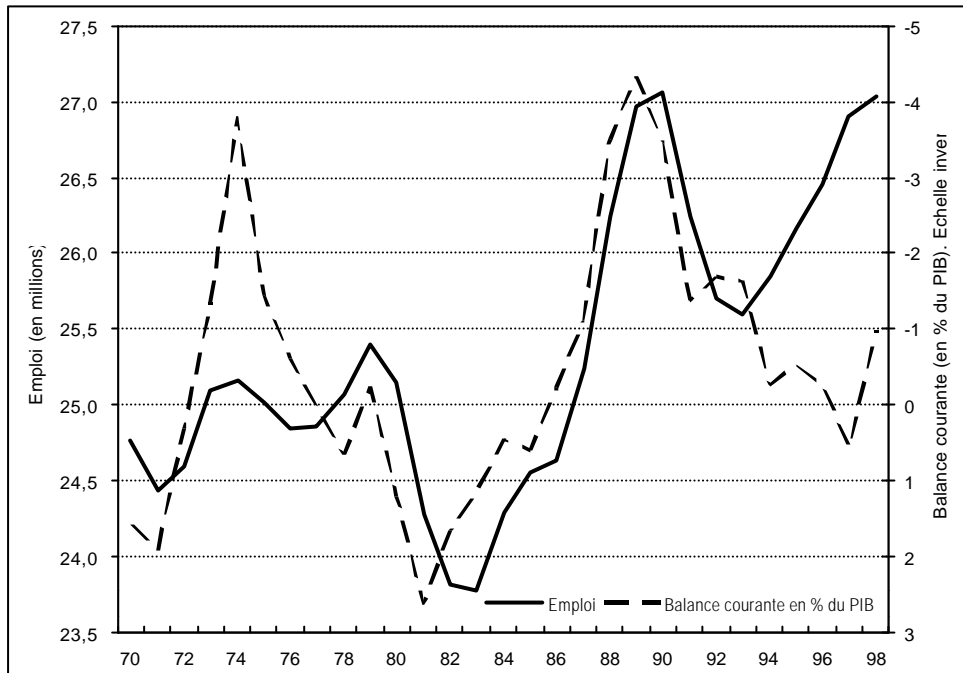


Si on considère l'ensemble du cycle 1980-90, un peu plus de 2 millions d'emplois ont été créés, ce qui correspond à environ 8 % de la population active. Il s'agit là d'un déplacement de grande ampleur qui correspond à un différentiel de croissance n'entraînant pas un surcroît de productivité et se résolvant donc intégralement en création d'emplois. Ce supplément de croissance est en partie acquis par une transformation de l'insertion internationale : la balance courante passe assez brutalement d'un excédent équivalant à deux points du PIB à un déficit de l'ordre de quatre points (voir graphique 3.24, attention à l'échelle inversée). Les entrées de mouvements de capitaux viennent accompagner un supplément de croissance qui est mis à profit pour faire franchir à l'emploi une marche d'escalier. Ce mouvement global s'opère sous la forme d'un énorme transfert d'emplois du secteur « exposé » vers le secteur « abrité » marchand : la part du premier dans l'emploi baisse de 45 à 36 % entre 1980 et 1990, celle du second passe de 34 % à 44 %. Dans le même temps, la part des femmes dans l'emploi passe de 40,3 0 à 44,3 % ; celle du temps partiel de 18,4 % à 21,7 % ; celle du travail indépendant de 8,7 % à 13 %.

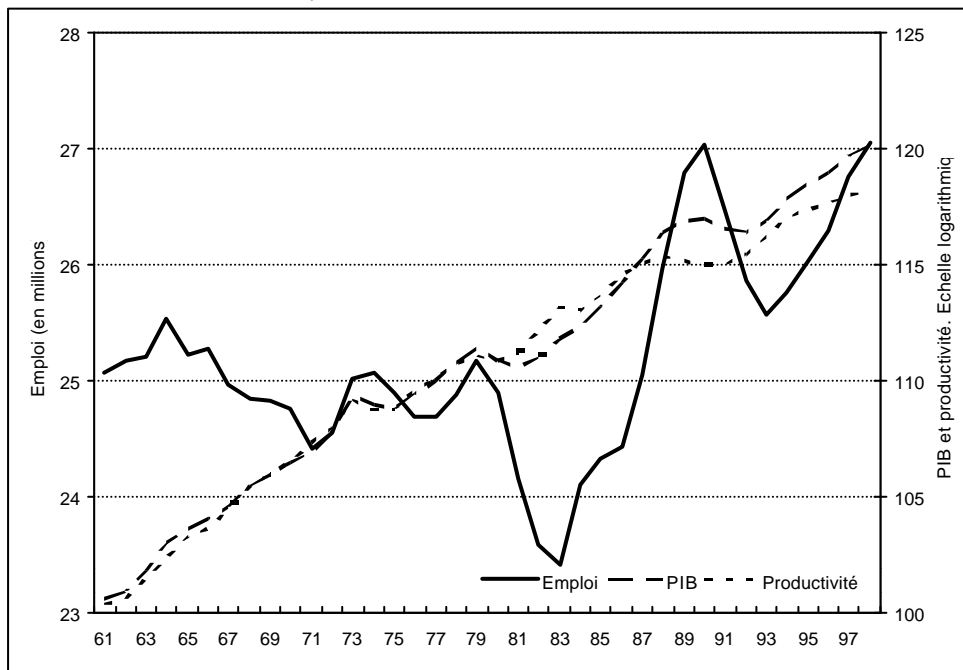
TABLEAU 3.23. LE BILAN EN EMPLOI DE LA CROISSANCE

	60-70	70-80	80-83	83-90	80-90	90-97
Emploi	0,0	0,1	-2,0	2,1	0,8	-0,1
PIB	2,8	1,9	1,4	3,2	2,7	1,7
Productivité par tête	2,9	1,9	3,4	1,1	1,8	1,9

GRAPHIQUE 3.26. EMPLOI ET CONTRAINTE EXTERIEURE AU ROYAUME-UNI



GRAPHIQUE 3.27. EMPLOI, PIB ET PRODUCTIVITE AU ROYAUME-UNI



Dans ces résultats, la modulation de la population active joue un rôle non négligeable, surtout si on raisonne sur les deux derniers cycles qui font apparaître des bouclages très différents entre l'emploi et la population active. Le bond en avant de l'emploi au cours du cycle 1980-1990 engendre un bond en avant simultané de la population active, puisque l'une et l'autre progressent à un rythme soutenu de l'ordre de 0,7 % par an. La croissance de la population active ne résulte pas seulement de celle de la population en âge de travailler (+0,4 % par an) mais aussi de celle

du taux d'activité apparent qui augmente de plus de deux points sur cette décennie. Cette progression parallèle de l'emploi et de la population active s'accompagne à moyen terme d'un maintien du taux de chômage (moyennant de très amples fluctuations au sein de cette période) puisqu'il passe de 6,1 % en 1980 à 5,9 % en 1990.

Le cycle récent présente un bilan totalement différent. Entre 1990 et 1998, l'emploi reste à peu près constant à un niveau de 27 millions : 27,04 en 1998 contre 27,06. Force est donc de constater, avec l'OCDE, que « *La contribution de la croissance de l'emploi au recul du chômage entre 1990 et 1997 a été (...) nulle au Royaume-Uni* » (OCDE 1998b). Comme la population en âge de travailler continue à augmenter au rythme – certes ralenti – de 0,2 %, on aurait dû s'attendre à une augmentation du taux de chômage. En fait, le taux de chômage a augmenté entre 1990 et 1998, passant de 5,9 à 6,8 % de la population active. Ce constat diffère de la présentation habituelle qui consiste à raisonner sur une période plus courte (1993-1998) en omettant de signaler que le taux de chômage a littéralement explosé entre 1990 et 1993, passant de 5,9 % à 10,3 % de la population active en trois ans de récession. Mais la performance d'emploi aurait été encore moins satisfaisante si le Royaume-Uni n'avait enregistré ce phénomène de baisse du taux d'activité.

C'est pourquoi on ne peut dresser qu'un bilan mitigé des efforts déployés au Royaume-Uni en vue de rendre le marché du travail plus flexible. Avec le recul, on a l'impression d'une politique *one-shot* (à un coup) qui a fait franchir à l'emploi une marche d'escalier considérable mais ne réussit pas à reconduire durablement cette capacité à créer des emplois. De surcroît, la croissance est revenue à un rythme voisin de la moyenne européenne, parce qu'il n'était pas possible d'augmenter indéfiniment le recours aux financements extérieurs et que la contrainte monétaire extérieure est venue rappeler cette réalité. Il y a donc saturation du potentiel de créations d'emploi, que met bien en lumière le commentaire de l'OCDE qui mérite d'être cité longuement, parce qu'il représente une volte-face intéressante :

« Depuis le début des années 80, le marché du travail britannique s'est radicalement transformé. Toute une série de lois relatives à l'emploi ont réduit le pouvoir de négociation des salariés et plus particulièrement des syndicats. Les Wage Councils – qui fixaient le salaire minimum et les conditions de travail des différentes catégories professionnelles – ont été pour la plupart supprimés, les prestations sociales réduites en termes relatifs et les conditions pour en bénéficier durcies. Ces initiatives ont été l'un des principaux axes des efforts menés par le précédent gouvernement pour améliorer la flexibilité du marché du travail et accroître la production potentielle. Elles ont contribué à réduire le chômage structurel, mais n'ont guère eu d'effet visible sur l'élévation des taux d'emploi. Bien que le taux d'emploi britannique soutienne la comparaison avec ceux de la plupart des autres pays européens, il est encore en retrait d'environ 3 points sur le sommet du dernier cycle, et inférieur aux taux des Etats-Unis, du Japon et de la plupart des pays nordiques. » (OCDE 1998c)

Si l'emploi n'a pas contribué au recul du chômage sur la dernière période, la population active non plus puisque le taux de chômage a augmenté, passant de 5,86 % en 1990 à 6,79 % en 1998. Là encore, on peut parler d'une relative saturation des processus de mise à l'écart de la population active dont l'OCDE permet de mieux apprécier l'ampleur. Voici à nouveau l'analyse qui est proposée de ces « groupes à l'écart de la population active » et qui fait état de « *quelque 2,3 millions de personnes (6,5 pour cent de la population d'âge actif) [qui] souhaiteraient travailler même si elles ne sont pas considérées comme chômeurs* » :

« Les tendances de l'emploi et du chômage ne reflètent qu'imparfaitement la complexité du marché du travail britannique. Une étude plus attentive de la composition de la population en âge

de travailler qui se trouve sans emploi permet de constater l'existence d'un certain nombre de groupes exclus de la population active. A l'heure actuelle, quelque 7.5 millions d'individus d'âge actif sont économiquement inactifs. La plupart d'entre eux le sont par choix, par exemple en raison de responsabilités familiales, du fait d'un départ volontaire en préretraite ou de la poursuite d'études à temps complet. Mais quelque 2.3 millions de personnes (6.5 pour cent de la population d'âge actif) souhaiteraient travailler même si elles ne sont pas considérées comme chômeurs. Trois groupes distincts d'individus représentent l'essentiel des personnes involontairement inactives.

Le premier groupe, et celui qui augmente le plus vite, est constitué des malades de longue durée et des handicapés. Le nombre de personnes d'âge actif qui sont sans emploi pour raison de maladie ou d'invalidité s'est accru de 1½ million au cours des vingt dernières années et représente quelque 4 pour cent de la population d'âge actif. L'augmentation concernait essentiellement les hommes âgés non qualifiés. Il n'est donc guère surprenant que le taux d'inactivité économique des travailleurs masculins âgés se soit accru d'environ 6 points de pourcentage depuis 1984.

Le deuxième grand groupe est celui des parents isolés. On compte plus d'un million de familles monoparentales, ce qui équivaut à quelque 20 pour cent du nombre total de ménages avec enfant. En partie du fait du manque de structures d'accueil abordables pour la garde des enfants et de leur faible potentiel de gains, les parents isolés ont rarement un emploi. Le taux d'emploi des parents isolés est à peine supérieur à 40 pour cent, contre 48 pour cent en 1978, et il est l'un des plus bas de la zone de l'OCDE.

Le troisième groupe, qui compte actuellement un demi-million de personnes, est constitué de conjoints de chômeurs recensés. Bon nombre d'entre elles vivent dans la pauvreté, bien évidemment en raison de la faiblesse de leurs revenus, mais souvent aussi prises au piège des contre-incitations ou des incitations insuffisantes au travail qui résultent des systèmes d'imposition et de transferts. De plus, les longues périodes d'éloignement du marché du travail réduisent leurs chances de réintégrer avec succès la population active, en raison de l'érosion de leurs qualifications et des préjugés des employeurs, d'où l'apparition d'un groupe de plus en plus nombreux d'individus, en âge de travailler, inactifs.

Les indicateurs du chômage au niveau des ménages permettent d'apprécier l'ampleur de la détresse sociale. Ces chiffres font apparaître l'existence d'un profond fossé entre les ménages pourvus d'emplois et ceux qui en sont démunis. A l'heure actuelle, près d'un cinquième des ménages d'âge actif (y compris les parents isolés) sont sans emploi, soit près de trois fois plus qu'il y a vingt ans. Bien que le pourcentage ait légèrement baissé ces dernières années, avec la maturation de la reprise, il est encore l'un des plus élevés de la zone de l'OCDE, et cela bien que le Royaume-Uni ait un taux d'emploi global supérieur à la moyenne et que le chômage y soit relativement faible ce qui suggère une concentration disproportionnée des inactifs dans les ménages dépourvus d'emplois. Il n'est donc pas étonnant que 80 pour cent des ménages sans travail vivent d'aides sociales, et pour nombre de ces bénéficiaires de prestations, la recherche d'emploi n'est pas une obligation ». (OCDE 1998c)